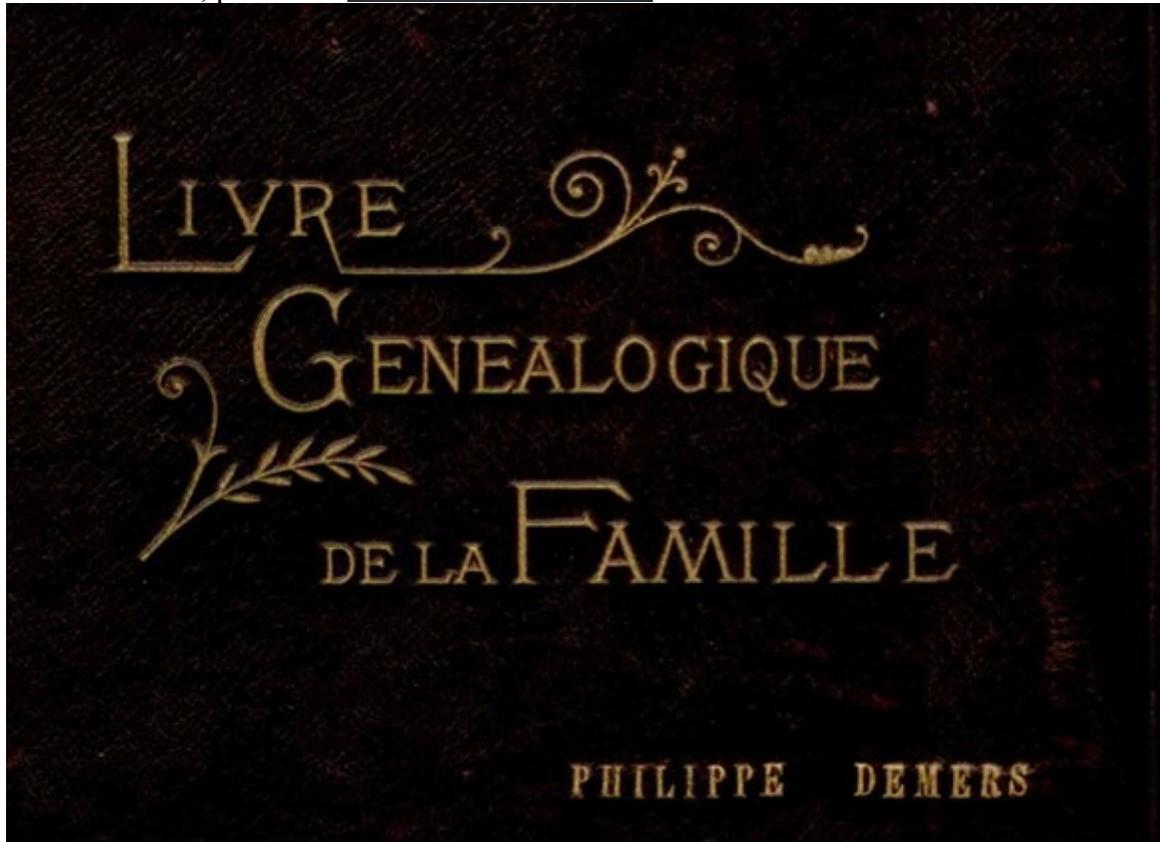


L'HORLOGE DU CHEMIN DE CHAMBLY

Une histoire de famille écrite par Robert Demers, de Saint-Armand.

Robert Demers, paru dans V14N2 - oct.-nov. 2016



Note de la rédaction

Né à Montréal, le 10 octobre 1937, Robert Demers a fait carrière comme avocat, notamment dans les domaines de la finance, du commerce et de l'assurance. Il a présidé la Commission des valeurs mobilières du Québec, puis la Bourse de Montréal et a siégé à divers conseils d'administration, dont ceux d'Hydro-Québec et du Théâtre du Nouveau-Monde. Il a aussi été conseiller du premier-ministre Robert Bourassa et, en octobre 1970, a joué un rôle actif dans les négociations pour la libération de deux otages du Front de libération du Québec (FLQ). Il possède une ferme à Saint-Armand (Pigeon Hill) depuis plus de 40 ans.

À compter de ce numéro, nous publions en feuillets ce récit véridique qu'il a tiré des archives de sa famille et qu'il a gracieusement offert aux lecteurs du journal *Le Saint-Armand*.

Remerciements

Je me dois de souligner l'apport exceptionnel de feu Judy Antle, archiviste de la Société d'Histoire de Missisquoi, de Nicole Poulin, présidente de la Société d'Histoire du Haut-Richelieu et de Lionel Fortin, historien et auteur, pour la rédaction de l'histoire de l'horloge du chemin de Chambly.

Robert Demers

Introduction



De gauche à droite, Amédée Bouchard, beau-frère, Louis-Philippe Demers, Joséphine Bouchard, sa femme, ainsi que des compagnons de voyage le 26 juin 1909 sur le bateau à destination de l'Europe. Après Londres et Paris, ils visitèrent Dieppe et Mers, lieux d'origine de la famille.

C'est l'histoire d'une grande horloge et de ses propriétaires. Elle est tirée de la généalogie de ma famille, écrite par mon grand-père Louis-Philippe Demers à partir du 29 septembre 1897, puis pendant les décennies qui suivirent, dans la première moitié du 20e siècle, à la suite de longues recherches qu'il a effectuées et qui le menèrent même en France.

On trouve à travers cette généalogie de la famille Demers, divers commentaires provenant de sa tradition orale ainsi que des découvertes faites dans les actes notariés, les registres des paroisses ou des documents que mon grand-père a consultés au cours de ses recherches. Certains souvenirs de famille, non écrits, sont parvenus jusqu'à moi. J'ai complété ces commentaires et souvenirs par des recherches sur Internet, dans les archives et auprès de divers historiens. Cette généalogie contient l'histoire des propriétaires d'une grande horloge. Elle se fonde sur des faits réels. C'est celle de ma famille et les personnages qui la composent, façonnés par les événements du temps, font en sorte que c'est aussi l'histoire de toutes les familles qui ont vécu au Québec, particulièrement dans la vallée du Haut-Richelieu au cours du 19e et du 20e siècle.

Le chemin de Chambly et la rue Saint-Pierre

Les Dumay, dits Demers, font partie des premières familles à s'établir à Longueuil vers 1733. Ma famille avait des liens d'origine et de parrainage avec les LeMoynes de Longueuil. La maison où elle demeurait en 1783 était située sur le chemin de Chambly.

En venant du village, c'était juste après la montée vers Saint-Basile. Le chemin de Chambly est un vieux chemin qui crée un lien entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu. À l'époque, cette rivière qui coule vers le nord est très importante car elle prend sa source dans le lac Champlain. Une autre rivière, la Hudson, coule vers le sud et permet de se rendre à New York au bord de l'océan Atlantique. À cette époque, on pouvait donc se rendre par voie d'eau de Montréal à New York. La ville de Chambly a un rôle militaire stratégique. Le fort, qui y est situé, servira de défense importante contre les invasions venant du Sud. Elles seront nombreuses tant sous le régime français que sous le britannique.

Catherine Demers, née en 1698, couturière de son métier, a demeuré sur la rue Saint-Pierre à Montréal. C'est une cousine germaine du grand-père de mon ancêtre, François Demers, qui reste sur le chemin de Chambly à Longueuil. Avec Marguerite d'Youville, Catherine Demers est l'une des fondatrices de la communauté des Sœurs de la Charité, dites Sœurs Grises. Il y a peu d'information qui subsiste sur Catherine. Elle a joué un rôle important, mais très effacé dans la communauté. Cette volonté de passer inaperçue découlait sans doute de sa volonté d'agir, sans besoin de renommée. Mais c'est aussi probablement pour éviter les médisances possibles, sa belle-mère ayant été poursuivie par une ancienne cliente. En janvier 1737, elle entraînera toute la famille dans un procès pour faillite frauduleuse. Il n'en fallait pas plus pour que les mauvaises langues répandent des calomnies sur Catherine, qui a elle-même été interrogée à deux reprises en plus d'avoir à déposer un mémoire devant le Conseil supérieur. On la soupçonnait d'avoir détourné des marchandises saisies par décret. L'humiliation et le chagrin occasionnés par ce procès ont donc dû être considérables. Finalement, en juillet 1737, un jugement acquitte la famille.

Catherine Demers, la couturière, connaît tout le monde dans la haute société d'alors. Son père, Charles Demers, a pour parrain Charles LeMoyne de Longueuil et de Châteauguay, l'un des hommes les plus riches de son temps et le premier à obtenir en Nouvelle France un titre de noblesse et une seigneurie. Il est le seigneur de Longueuil. Catherine a comme parrain Paul LeMoyne de Maricourt, un des fils de Charles et un frère d'Iberville. Les LeMoyne étaient, comme les Demers, originaires de Dieppe en Normandie.



Quelques mois après l'acquittement, Catherine fondera avec ses compagnes la communauté des Sœurs de la Charité, puis elles dirigeront l'Hôpital Général de Montréal. Alors âgée de 40 ans, elle abandonne un commerce de couture prospère. Elle est propriétaire de la maison où elle exerce son

métier. Ses connaissances en gestion et son habileté comme couturière aideront grandement au développement des œuvres des Sœurs Grises.

Chez les Demers, les liens familiaux sont importants. Par conséquent, François Demers et son père se rendaient parfois à Montréal, à l'hôpital des Sœurs Grises sur la rue Saint-Pierre, où ils étaient accueillis par Sœur Catherine Demers. En 1783, François Demers avait dix ans. La Sœur devait être enchantée de rencontrer son arrière-petit-cousin, elle qui avait connu André Dumay, dit Demers, et Marie Chedville, ses grands-parents venus de France en 1650, lui de Dieppe en Normandie et elle, de Villers en Picardie. Et voilà maintenant François Demers, le petit-fils de son cousin germain, né sous le régime britannique dans la colonie du Canada, après la défaite de la France en 1773.

Catherine Demers est décédée en 1785, à l'âge de 87 ans. Inhumés initialement dans la crypte de la chapelle de l'Hôpital Général, de la rue Saint-Pierre, ses restes furent enterrés vers 1871 dans une fosse commune dans la crypte du couvent des Sœurs Grises situé au coin des rues Guy et René-Lévesque à Montréal. Ils y sont toujours avec ceux de nombre de ses compagnes. Cet édifice fait partie aujourd'hui de l'Université Concordia.

Après le décès de Catherine, François Demers continua d'aller rue Saint-Pierre parce qu'on y trouvait l'Hôpital Général de Montréal, mais aussi la bijouterie horlogerie de George Savage, originaire de Huddersfield en Grande-Bretagne. En 1818, elle était située au coin de la rue Saint-Pierre et de la rue Notre-Dame. François Demers aimait visiter ce commerce car il avait une fascination pour les horloges, en particulier la grande horloge que lui avait montré Joseph Savage, le fils de George Savage. Il lui avait dit : *It is called a Tall Clock*. Il aurait aimé l'avoir, mais c'était hors de prix. L'entreprise Geo. Savage Huddersfield sera reprise et poursuivie par un employé du nom de Henry Birks. Elle devint la compagnie Henry Birks & Sons. Ce commerce existe toujours aujourd'hui et est situé au square Phillips à Montréal.

Mais qui est François Demers ? C'est ce que nous allons maintenant découvrir.

(à suivre dans le prochain numéro)

L'horloge du chemin Chambly

Deuxième partie de l'histoire de la famille Demers

Robert Demers, paru dans V14N3 - déc. 2016-janv. 2017



Chapitre 1

Les Patriotes

François Demers, 1773 – 1861

François Demers fut le premier de la famille à naître sous le régime britannique. Sa vie d'adulte se déroula principalement durant la première moitié du 19^e siècle. Les faits saillants de sa vie furent la guerre de 1812, la Rébellion de 1837, la fuite et l'exil au bord de la frontière des États-Unis.

Il est né le 24 novembre 1773 à Longueuil, dans la maison familiale sise sur le chemin de Chambly. Son père était

cultivateur et aubergiste sur ce chemin. Les Dumay dits Demers vivaient à Longueuil depuis sa fondation. On les compte parmi les premières familles qui s'y établirent à la suite de Charles Le Moyne, baron de Longueuil. François Demers était petit, mais robuste suivant la tradition familiale. Dans sa jeunesse, c'était le « coq » du chemin de Chambly, un batailleur prêt à défier quiconque voulait se mesurer à lui. Il fut toutefois battu par le grand Jarry, le « coq » de Saint-Basile. Après cette bataille, il a dû passer trois mois à manger du gruau. C'était un sujet tabou. Il n'aimait pas ressasser les souvenirs douloureux. À l'occasion d'un jour de l'an, alors qu'il était allé dîner chez l'un de ses fils, la conversation porta sur un nommé Jarry. Pour taquiner son père, le fils en question lui demanda s'il s'agissait de celui de Saint-Basile qui l'avait battu. À ces mots, François se leva de table, mit son paletot et son casque, et ne remit pas les pieds chez son fils durant toute une année.

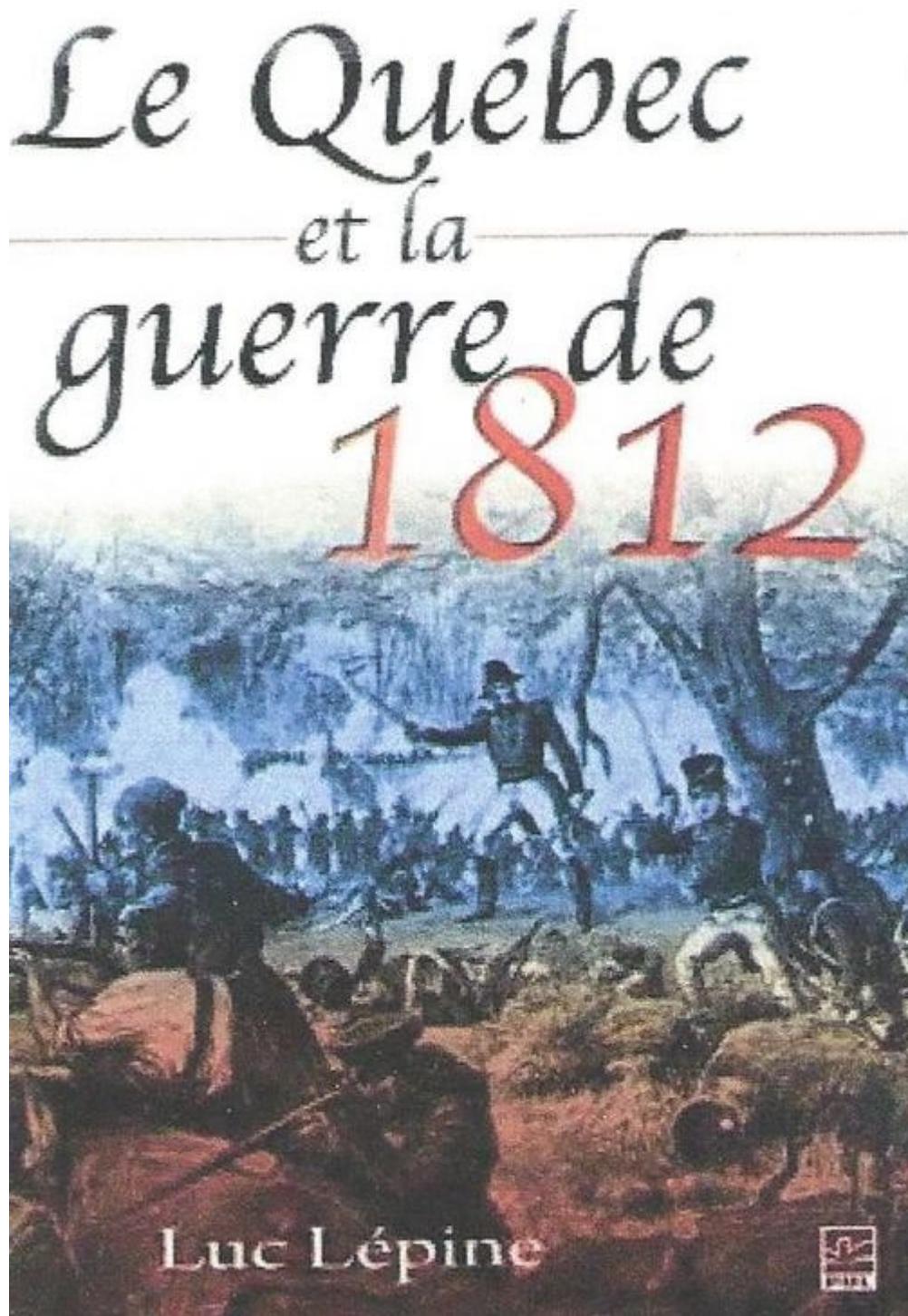
Son grand-père maternel, Charles Girard dit Sans-chagrin, était un ancien soldat que nous retrouvons, dans les années qui précèdent la conquête, faisant de la culture au fort Saint-Frédéric à la tête du lac Champlain (aujourd'hui Crown Point, New York). Il y vécut une dizaine d'années, soit jusqu'en 1759, année où le Fort fut abandonné devant l'importance des forces du général anglais Jeffery Amherst. La mère de François Demers, de même que tous ses oncles et tantes, était née au fort Saint-Frédéric. Après la conquête, la famille était revenue sur la rivière Richelieu, d'où elle était partie. Le frère de sa mère, François Alexis Girard, était devenu capitaine au fort de Chambly. Le 25 septembre 1797, François Demers épousa à Longueuil Charlotte Davignon dit Beauregard, fille mineure d'Amable Davignon dit Beauregard et de Charlotte Lamoureux. Le couple s'installa sur le chemin de Chambly dans la maison familiale des Demers.

La milice

Sous le régime britannique, suite à l'attaque du Canada par les Américains en 1775-1776, le service militaire devient obligatoire. Une Loi sur la Milice fut adoptée et tous les hommes de 16 à 60 ans durent s' enrôler dans la milice. Avec son tempérament belliqueux et ses antécédents militaires familiaux, c'est avec enthousiasme que François Demers s' enrôla, vers 1789. En 1791, une loi du parlement britannique (*Constitutional Act 1791*) divisa la province de Québec en deux parties, soit le Bas-Canada et le Haut-Canada. Cette loi permettait au Bas-Canada de conserver le droit civil français, ses institutions, les seigneuries et les privilèges de l'Église catholique romaine. Le Haut-Canada obtenait les lois et les institutions anglaises. Cela convenait aux milliers de loyalistes qui quittaient les États-Unis pour le Canada et allaient modifier à demeure le visage du Canada. Le changement sans doute le plus important de cette loi résidait dans l'obtention d'assemblées législatives par le Bas et le Haut-Canada et, pour la première fois, des représentants élus. Le Québec n'avait connu antérieurement qu'un régime féodal.

Une nouvelle loi passée en 1803 au Bas-Canada prévoyait que les miliciens devaient s'entraîner et faire vérifier leurs armes. Lors de cette réforme, François Demers devint officier de la milice locale. Sa commission le désigne comme enseigne, grade qui correspond à celui de sous-lieutenant. Il avait alors 30 ans. Il faisait partie de la compagnie de Longueuil et du bataillon Première Division de Boucherville. Deux autres bataillons faisaient partie de la milice locale de Boucherville, la Deuxième Division de Boucherville et la Division de Beauharnois. Ces bataillons relèvent du District militaire de Montréal.

L'importance de la milice



La guerre

La Grande-Bretagne avait vu venir la guerre avec les Américains et, le 12 janvier 1812, elle remplaçait le gouverneur au Canada par Sir George Prévost, dont les parents étaient d'origine suisse. Il parlait bien français et avait montré antérieurement qu'il savait gagner l'estime des populations de langue française. Le 18 juin 1812, les États-Unis déclarèrent la guerre à la Grande-Bretagne et à ses territoires, particulièrement le Canada. En 1813, la Grande-Bretagne envoya au Bas-Canada deux régiments suisses dont les officiers parlaient français, soit le régiment de Meuron et le régiment de Wattville. Sir George Prévost prit des mesures pour corriger certaines iniquités créées par son prédécesseur. L'appui de la majorité des Canadiens à la Grande-Bretagne résultait de leur crainte des Américains : avec l'arrivée éventuelle d'immigrants américains, ils craignaient de perdre les privilèges accordés par la Grande-Bretagne en matière de langue et de coutumes, mais aussi en ce qui concernait les terres non exploitées. Par contre, les Canadiens ne montraient guère d'enthousiasme à partir en guerre à la défense de la Grande-Bretagne. Il y eut même des manifestations et des émeutes de la part de ceux qui refusaient la conscription. La législature du Bas-Canada, composée très majoritairement de francophones, adopta en février 1812 une loi autorisant le gouverneur Sir George Prévost à enrôler en cas de guerre l'ensemble de la milice canadienne.

L'invasion

Devant la menace d'une invasion, le 3 novembre 1812, le Gouverneur ordonne que des bataillons de milices, dont ceux de Boucherville, soient prêts à marcher à la défense du pays. François Demers avait alors 39 ans. Comme il était officier de la milice locale de la paroisse de Longueuil qui faisait partie d'un des bataillons de Boucherville, il participe alors à la défense du pays. L'ordre est ensuite donné de marcher vers la frontière pour empêcher l'ennemi d'envahir le Bas-Canada. Les voltigeurs canadiens, un bataillon de miliciens volontaires sous le commandement du major Charles-Michel de Salaberry, se porte à la défense du Bas-Canada. Ils seront sur la ligne de feu.

L'invasion américaine du Bas-Canada débute le 19 novembre 1812 à Lacolle. La tentative par les Américains d'envahir le pays, qualifié d'escarmouche, s'avère être un véritable fiasco. Dans l'obscurité, les Américains tirent sur leur propre troupe. Poursuivis par Salaberry, ils se retirent derrière la frontière américaine le 21 novembre 1812. François Demers attendait l'ennemi. Il était prêt, mais la guerre ne se rendit pas jusqu'à lui. Le 27 novembre, comme les autres miliciens, il sera autorisé à retourner à son foyer. En 1812, la guerre se déroulera ensuite au Haut-Canada. Ces projets d'invasion des Américains n'ont pas eu plus de suite.

En 1813, les Américains réussissent dans le Haut-Canada à contrôler la frontière de Détroit et celle de Niagara, du moins temporairement, ce qui leur permet de mettre en marche leur plan d'attaquer le Bas-Canada et de prendre Montréal, puis Québec, et finalement Halifax et, enfin, de chasser les Britanniques de l'Amérique du Nord. Le 26 septembre 1813, les bataillons de Boucherville, dont faisait partie François Demers, sont enrôlés de façon permanente avec les autres bataillons et reçoivent l'ordre de marcher sur l'ennemi, qui dispose de deux armées composées de plusieurs milliers de soldats se dirigeant vers la frontière. Le 12 octobre 1813, les Américains lancent des raids sur la Baie Missisquoi et s'emparent de Philipsburg, puis de Saint-Armand. Les bataillons de Boucherville sont au front, la Division de Beauharnois est sur la ligne de feu avec les Voltigeurs canadiens.

Châteauguay

Le plan des Américains les amène ensuite à attaquer le long de la Châteauguay le 25 octobre 1813. Ils ont massé des milliers de soldats pour envahir la vallée du Richelieu. Une autre armée descend le long du Saint-Laurent avec aussi des milliers de soldats. L'heure est grave. Les meilleures troupes de la Grande-Bretagne sont en Europe. Ce sont les miliciens qui devront à nouveau défendre le pays. Cette tâche échoue à Charles-Michel Irumberry de Salaberry, un officier de l'armée britannique et de la milice canadienne. Il dirige, entre autres, les Voltigeurs canadiens. Il manque d'hommes, mais comme c'est un grand stratège, il réussit à bloquer les Américains près d'Ormstown. Ceux-ci finalement se retirent et retournent derrière leur frontière.

Crysler's Farm

Pendant ce temps, la 2e armée américaine file vers Crysler's Farm (près de Cornwall en Ontario). Là aussi, c'est une victoire pour les miliciens canadiens et les Britanniques au pays. À leur retour du front, on les félicite. C'est la gloire, ils ont défait les deux armées américaines. Le lieutenant-colonel Charles William Grant, baron de Longueuil et membre du Conseil législatif, est aussi le commandant de la Division de Beauharnois de la milice de Boucherville. Le 8 décembre 1813, il est fait prisonnier par les Américains et sera emprisonné à Worcester, au Massachusetts. C'est le major Edme Henry qui le remplace. Cette promotion fera de lui un militaire important et surtout un commandant de la milice dont fait partie François Demers.

Après quelques escarmouches en 1814, la guerre est terminée au Bas-Canada. Elle se poursuivra au Haut-Canada et sur le territoire américain. Pour François Demers, la guerre est aussi terminée. Il aurait aimé pouvoir combattre, car c'est un soldat et un batailleur

dans l'âme. Mais le sort n'en a pas décidé ainsi. Finalement, comme les autres, il retourne chez lui en 1814. La paix sera finalement signée entre les Américains et la Grande-Bretagne en 1815. Pendant l'absence de François, c'est sa femme, Charlotte Davignon dit Beauregard, qui dirigeait l'auberge et prenait soin de leurs huit enfants en bas âge. En 1814, elle avait eu deux autres enfants, conçus au gré des allers et retours de son époux entre le front et la ferme, un garçon, Narcisse, né le 20 janvier, et une fille, Julie, née le 8 décembre. Deux enfants, la même année, en pleine guerre ! Cette femme est mon héroïne de la guerre de 1812.

L'après-guerre

Au sortir de la guerre, les Demers du Chemin de Chambly ont dix enfants. Ils en auront cinq autres dans les années qui suivent. Les enfants vont à l'école et apprennent à lire, écrire et compter et, pour certains, l'anglais. L'auberge est prospère. De plus, François Demers prête de l'argent et accepte des dépôts avec intérêt. Sans compter que, avec tous ces enfants qui sont d'âge à aider aux champs, au soin des animaux, à la cuisine de l'auberge, les affaires vont bon train. Progressivement, au fil des ans, les enfants partent pour aller établir leur propre famille. François Demers a les moyens de les aider à s'établir. Son compagnon d'armes, le major Edme Henry, notaire et agent foncier d'importance qui fonda les villages de Christieville (Iberville), de Napierville et d'Henryville, attire plusieurs membres de la famille à ce dernier village. François Demers a rencontré pendant la guerre de 1812 un grand nombre d'officiers de milice qu'il va retrouver par la suite à son auberge du chemin de Chambly. En plus d'Edme Henry, il a connu Louis-Joseph Papineau, capitaine de la milice pendant la guerre de 1812 qui devint le chef du Parti Canadien et ensuite le chef du Parti patriote.

(à suivre dans le prochain numéro)

L'horloge du chemin de Chambly

Troisième partie de l'histoire de la famille Demers



Robert Demers, paru dans V14N4 - févr.-mars 2017

Photo de la grande horloge

En 1830, la loi sur la milice est à nouveau modifiée. Toutes les commissions sont abrogées et de nouvelles sont allouées. François Demers quitte le bataillon de Boucherville, lequel disparaît au profit du 1er bataillon du comté de Chambly. Il obtient la commission de capitaine et figure maintenant parmi les premiers officiers de son bataillon. Il faisait partie de ceux qui avaient demandé des explications à Edme Henry sur les nominations des officiers de la milice. Ce dernier s'inspira de ces critiques pour faire des recommandations au gouverneur Sir George Prevost. Hélas, celui-ci n'aura pas le temps de les mettre en œuvre puisqu'il sera rappelé à Londres au début de 1815. Les modifications à la loi de la milice traineront en longueur et la nomination de François Demers en 1830 comme capitaine sera l'aboutissement de quarante ans dans la milice. Il en est très fier et, en souvenir de son ancêtre Marie Chedville, il adopte comme surnom celui de « capitaine Chedville », dans le but de le distinguer des autres officiers du nom de Demers, qui sont alors nombreux.

L'horloge

À cette occasion, huit de ses enfants s'entendent pour lui acheter une grande horloge. On va chez Savage, Lyman & Co., qui vient de déménager de la rue Saint-Pierre à la rue Saint-Jacques à Montréal. L'occasion est bonne à tout point de vue. M. Savage leur fera un bon prix, l'offrant à 80\$. Ce fut sans doute le plus beau moment de la vie de François Demers, capitaine de la milice et désormais propriétaire de la grande horloge dont il avait toujours rêvé. Celle-ci devint vite populaire : on venait de partout à la ronde pour la voir et l'entendre sonner.

La pandémie

Puis, la maladie vint assombrir la vie de François Demers. Au cours de l'été 1832, le choléra apparaît pour la première fois à Québec, apporté d'Angleterre par des passagers infectés. L'auberge du chemin de Chambly était très exposée à cette maladie contagieuse que transportaient les voyageurs et qui se répandit rapidement à travers toute l'Amérique du Nord. Durant l'été de 1832, en plein cœur de cette terrible pandémie, Charlotte Davignon dit Beaugard, la femme de François Demers, tomba malade. Malgré tous les soins prodigués par le médecin Timothée Kimber et son assistant, Pierre Davignon dit Beaugard, elle mourut le 30 août 1832, à l'âge de 55 ans. Ce fut un grand chagrin et un désastre pour François. Ses enfants avaient tous quitté la maison, sa femme venait de décéder et il se retrouvait seul. Il alla trouver son fils aîné Alexis qui s'était établi à Saint-Jean Chrysostome et proposa qu'il prenne en mains l'auberge et la ferme. Avec sa femme et ses enfants, ils pourraient facilement s'en occuper. C'était une belle entreprise qu'il connaissait bien, d'autant plus que son père François l'aiderait à la gérer. C'est ainsi qu'Alexis Demers et sa famille retournèrent s'établir sur le chemin de Chambly. Alexis était aux oiseaux devant la perspective, en tant qu'ainé, d'hériter de la ferme, suivant la coutume. Désormais aubergistes, sa femme et lui la prirent rapidement en mains ainsi que l'auberge. François, qui



s'occupait de recevoir les voyageurs, leur laissait les coudées franches. La plupart du temps, il les connaissait, soit parce qu'ils étaient parents, soit parce qu'ils avaient combattu ensemble lors de la guerre de 1812. Il bredouillait un peu d'anglais, appris au contact des militaires, chose utile car les militaires de l'armée britannique circulaient fréquemment sur le chemin de Chambly pour se rendre au fort. François Demers adorait montrer la grande horloge aux nouveaux venus chaque fois que l'occasion se présentait.

« Voilà le cas que j'en fais, moi, de vos proclamations ». *Gravure d'un journal de l'époque*

La démission

Dans la famille Demers, on s'est toujours occupé de politique. François était bien au courant de ce qui se tramait à l'Assemblée législative. C'était un organisateur du Parti Canadien populaire auprès de la classe agricole. Par la suite, il fut organisateur au Parti patriote. Par ses contacts comme aubergiste, par ceux qu'il avait comme capitaine de milice, il connaissait le débat important qui était né entre le gouverneur et l'Assemblée des députés. La Grande-Bretagne avait refusé d'entériner les résolutions de l'Assemblée, qui réclamait un gouvernement responsable. En réponse, la Grande-Bretagne avait, avec les résolutions Russell, enlevé le contrôle des revenus à l'Assemblée du Bas-Canada. Le 15 juin 1837, craignant que les assemblées de plus en plus violentes organisées par le Parti patriote finissent par des émeutes, le gouverneur Archibald Acheson Gosford émet une ordonnance de l'exécutif interdisant celles-ci et ordonne aux officiers de la milice de la lire à la porte de l'église de leur paroisse. François Demers savait que cette ordonnance allait être émise et il était bien décidé à ne pas contribuer à museler le peuple. Avec une grande tristesse, le jour même de son adoption, il se rendit au quartier général de la milice et remit sa démission comme capitaine. Ainsi, à 64 ans, se terminait sa carrière d'officier de la milice canadienne.

L'Assemblée des six-comtés



[L'Assemblée des six-comtés à Saint-Charles](#)

Une grande réunion de protestation contre le refus de la Grande-Bretagne d'accorder le gouvernement responsable à l'Assemblée législative du Bas-Canada eut lieu le 23 octobre 1837 à Saint-Charles, au cœur de la vallée du Richelieu. Louis-Joseph Papineau en était l'un des orateurs. François Demers le connaît bien car il était capitaine de la

milice lors de la guerre de 1812 et député du comté de Chambly. Cette manifestation réunit 6000 personnes. Tous les Demers étaient sans doute présents à cette assemblée.

L’Affaire du chemin de Chambly



une stèle commémorative situés sur le chemin de Chambly relate l'évènement

Le 17 novembre 1837, le médecin Thimothée Kimber arrive en coup de vent à l'auberge. Il raconte à Alexis Demers et à sa femme Josephte Bessette (on l'appelait Josette) que le docteur Joseph-François Davignon dit Beauregard, un cousin d'Alexis par sa mère, la défunte Charlotte Davignon dit Beauregard, et le notaire Pierre-Paul Desmaray, ont été arrêtés à Saint-Jean. Thimothée Kimber et les Davignon dits Beauregard font partie des médecins qui ont soigné la famille lors de l'épidémie de « choléra-morbus » de 1832. En outre, tout le monde sait que le notaire Pierre-Paul Desmaray est l'un des chefs du Parti patriote. Pour la famille, c'est un drame. Les médecins du Haut-Richelieu s'étaient particulièrement dévoués pendant l'épidémie de choléra.



Un monument commémoratif situé sur le chemin de Chambly relate l'évènement

Du même souffle, Kimber les informe qu'un huissier accompagné de la Royal Montreal Cavalry emmène vers Montréal Davignon et Desmaray enchaînés pour les jeter en prison. Dirigé par Bonaventure Viger, un groupe de patriotes décide de bloquer le convoi sur le chemin de Chambly et de libérer les deux patriotes. Alexis Demers n'hésite pas une minute, il se joint à l'attroupement pour prendre part à l'embuscade. Sur ces entrefaites, le fourgon arrive. Escarmouche et échange de coups de feu suivent. Les patriotes ont le dessus, les prisonniers sont libérés et s'enfuient. Alexis retourne chez lui informer la famille de ces évènements.

L'Horloge du Chemin Chambly

Quatrième partie

Robert Demers, paru dans V14N5 - avril-mai 2017



L'incident de Henryville

Si les sympathies pour les patriotes étaient générales dans la famille, l'appui aux radicaux était loin de faire l'unanimité. Papineau s'était enfui aux États-Unis, plusieurs chefs patriotes l'avaient suivi après la malheureuse bataille d'Odelltown. Dans la monographie paroissiale d'Henryville, on raconte un incident qui s'est produit en novembre 1837 et qui impliquait Joseph Demers (on l'appelait José dans la famille), aubergiste, un des fils de François Demers et le frère d'Alexis, établi à Henryville depuis plusieurs années : « Comme le patriote Lucien Gagnon traversait le village de St-Georges d'Henryville pour enrôler des recrues, on essaya vainement de le calmer. En lui

montrant la troupe minable qui le suivait, une trentaine d'hommes armés de gourdins et de lances de bois, Joseph Demers eut le courage de dire : "Voyons Lucien, qu'est-ce que cela peut bien te donner de mener à la mort ces pauvres gens ?" Pour toute réponse il reçut un coup de pistolet qui lui perça la main. » En décembre, les patriotes subirent un échec désastreux à Moore's Corner dans la municipalité de Saint-Armand, à une dizaine de kilomètres d'Henryville.

La fuite

Le 19 décembre 1837, le gouverneur Archibald Acheson Gosford donne l'ordre d'arrêter tous les patriotes. Plus de mille le seront. On brûle les maisons dans plusieurs villages. En janvier 1838, François Demers tient un conseil de famille. Il a réussi à éviter l'arrestation, tout comme son fils Alexis, mais il a été informé, probablement par Edme Henry ou par l'un des commandants de son bataillon de la milice, qu'on les appréhendera. Il a décidé que tous quitteront le chemin de Chambly pour aller rejoindre les membres de sa famille qui habitent à Henryville, village situé non loin de la frontière américaine. Édouard René Demers, un de ses fils qui est notaire, mentionne que tout le monde connaît l'horloge du chemin de Chambly. La déménager à Henryville, cela revient à annoncer que toute la famille Demers du chemin de Chambly s'y est enfuie. François va dans les bâtiments et revient avec un pot de peinture vert foncé pour persiennes. Le cœur gros, la mort dans l'âme, mais sans dire un mot pour exprimer sa douleur, il fait repeindre l'horloge qui devient ainsi méconnaissable. La ferme est vendue par François Demers à son gendre Bénoni Marois, le mari de son aînée Françoise, avec instruction de la revendre quand il sera possible d'en obtenir un prix raisonnable. Grand-père, père, femmes et enfants, tous déménagent à Henryville en plein mois de janvier. François ira demeurer chez son fils Joseph, aubergiste à Henryville. Alexis acquerra une petite terre dans la seigneurie de Noyan, voisine de la seigneurie de Sabrevois de Henryville. La terre et la maison du chemin de Chambly seront revendues plus tard à Benjamin Brossard.

Représentation de la fuite vers la frontière en janvier 1838 au moyen d'une gravure ancienne modifiée pour les circonstances. (L'horloge a été ajoutée).



L'incendie

François Demers avait quitté le chemin de Chambly de Longueuil à l'âge de 64 ans. La famille avait habité sur ce chemin pendant plus de 60 ans. Les conséquences de l'Affaire du chemin de Chambly furent dramatiques pour Alexis Demers et sa femme Josephte Bessette. La maison dont il devait hérité fut incendiée, ce qui entraîna la ruine de cette famille. Alexis et Josephte vécurent sur leur petite terre à Henryville. Le vieux François est demeuré d'abord chez son fils Joseph, puis chez son autre fils Narcisse, aubergistes à Henryville. Mon grand-père, Louis-Philippe Demers, tenait de son grand-oncle, Édouard René Demers, l'histoire de la fuite de Longueuil vers Henryville et la perte subséquente de la maison. Le 12 octobre 1916, sans doute pour en avoir le cœur net, mon grand-père, accompagné de deux de ses amis, les avocats Arthur Brossard c.r. et Charlemagne Rodier c.r., est allé visiter l'endroit sur le chemin Chambly où on lui avait dit que se trouvait autrefois la ferme familiale. La ferme appartenait à la même famille depuis trois générations. La mère du propriétaire d'alors savait qu'elle avait été la propriété de la famille Demers et que la maison avait été détruite par l'incendie. Près d'un siècle plus tard, le souvenir demeurait.

Les conséquences de la rébellion furent des plus malheureuses. En plus de perdre leurs biens, leur liberté et parfois même leur vie, les patriotes ont obtenu des résultats exactement contraires à ceux qu'ils recherchaient. En 1840, la langue française fut interdite, l'Assemblée législative fut abolie et le Haut et le Bas-Canada furent réunis en une seule province.

Des paroisses entières ont été pillées et brûlées par les troupes et les volontaires, sous les ordres de Sir John Colborne... Toutes les familles ruinées prendront refuge sur le bord des lignes et ne penseront qu'à se venger. Louis-Hippolyte La Fontaine, Journal de voyage en Europe, 1837-1838.

Mort d'Alexis et de François Demers

Alexis Demers et sa femme Josephte Bessette trimaient dur sur leur petite terre depuis leur arrivée à Henryville. Malgré les circonstances difficiles, ils tâchaient d'élever convenablement leurs enfants. Ils peinaient à la suite des pertes terribles subies lors de la rébellion. En 1846, Alexis tomba gravement malade. Il rédigea son testament devant son frère, le notaire Édouard-René Demers, et donna sa terre à son fils aîné Alexis Louis, alors mineur, qui était assisté de son tuteur, son oncle l'aubergiste Narcisse Demers. Il n'avait que 46 ans quand il est décédé à Henryville, en 1848. Il laissait dans le deuil sa femme et cinq enfants en bas âge. Celle-ci décéda à son tour en 1853, à l'âge de 47 ans. Le mari et la femme sont morts de chagrin, d'amertume et d'infortune. L'Affaire

du chemin de Chambly fut un désastre pour le couple qui ne se remit jamais d'avoir été privé de l'auberge et de la ferme familiale.

François Demers est décédé en 1861 à Henryville à l'âge de 87 ans. Durant sa vie active, il fut tour à tour agriculteur, aubergiste et capitaine de milice. Membre actif et organisateur du Parti patriote, il dut prendre le chemin de l'exil vers la frontière lors des rafles de 1838 afin d'éviter d'être arrêté, tout comme son fils aîné d'ailleurs. C'est sa maison de ferme sur le chemin de Chambly qui a été incendiée. Il a fini sa vie à Henryville, village frontalier où il s'était réfugié, entouré d'un grand nombre de ses enfants, qui s'établirent aussi à Henryville, le village fondé par Edme Henry, son officier supérieur lors de la Guerre de 1812.



Pierres tombales de François et d'Alexis Demers dans le cimetière de la paroisse Saint-Georges de Henryville. La pierre tombale d'Alexis Demers étant disparue, j'en ai fait poser une nouvelle.

Les Demers à Henryville

François Demers et Alexis, son fils aîné, faisaient partie de ces familles qui se sont enfuies vers la frontière. Plusieurs des enfants de François se sont établis à Henryville. On y trouvait les familles de huit de ses garçons : Alexis, Louis, François fils, Joseph, Narcisse, Amable, Édouard René et André Israël. Au fil des ans, certains, comme Louis, François fils, et Édouard René, se sont établis dans les municipalités avoisinantes du Haut-Richelieu. Joseph Demers quitta le Canada pour l'Illinois. Les autres sont décédés à Henryville. Il semble que personne ne soit retourné sur le chemin de Chambly. François Xavier, fils cadet d'Amable, s'établit au Michigan. Après avoir épousé Adeline Gagnon, il s'établit définitivement au Nebraska. Il y a élevé douze enfants. Il changea son nom à Francis Xavier Demars, à consonance anglaise et de vieux patois normand.



Photo de famille de Francis Xavier Demars, de Campbell Nebraska, États-Unis, avec sa femme et douze de leurs quinze enfants. Trois garçons sont absents de la photo. Ils avaient sans doute déjà quitté le domicile familial et le village de Campbell.

Mon grand-père, Louis-Philippe Demers, fit des recherches pendant plusieurs années sur la descendance de son arrière-grand-père François Demers, mais elle était si nombreuse qu'elle lui parut innombrable. François étant décédé, tout comme Alexis, l'aîné de la famille, qui a hérité de l'horloge lors du décès du premier ? Qui est-il et quelle a été la vie de cet héritier ? C'est ce que nous allons connaître dans le prochain chapitre de l'histoire de l'horloge du chemin de Chambly.

L'Horloge du Chemin de Chambly

Suite de la saga des Demers, 5e partie

Robert Demers, paru dans V14N6 - juin-juillet 2017

Édouard René Demers 1817 – 1886



Introduction

La vie d'Édouard René Demers s'est déroulée au 19e siècle, à l'époque des grandes réformes municipales, scolaires, parlementaires et constitutionnelles. Véritable pionnier, il sera au cœur de tous ces changements et deviendra un membre important du Parti Rouge. Opposé à la confédération des provinces, c'était aussi un partisan du retour à un Bas-Canada indépendant. Il a lutté contre l'imposition de la dîme et fut un supporteur actif de l'abolition de la tenure seigneuriale. Victime des luttes intestines au sein de son propre parti, il ne réussit pas à se faire élire comme député. De plus, il assista au démembrement d'Henryville et finit par quitter cette municipalité pour s'installer à Bedford.

Lors du décès de son père, il devint le second propriétaire de l'Horloge du chemin de Chambly. C'était le douzième enfant de François Demers. Né le 6 novembre 1817, sur le chemin de Chambly à Longueuil, on

l'appela Édouard, prénom auquel il ajouta celui de René. C'était la coutume de donner comme prénom celui d'un souverain. Il choisit sans doute René dans le but de se distinguer des autres Demers. Il n'avait que 12 ans lorsque son père reçut la grande horloge de huit de ses enfants, à l'occasion de sa nomination comme capitaine de la milice. L'aîné de la famille, son frère Alexis Demers, aurait normalement dû en hériter, mais il était décédé depuis de nombreuses années. Cette horloge n'était plus à la mode et son entretien s'avéra difficile. Était-ce lui qui avait suggéré de la peindre en vert lors de la fuite vers la frontière ? C'est probable. On ne devait pas se bousculer au portillon pour la posséder. Édouard René Demers en hérita donc.

Talentueux, le garçon termina ses études à l'âge de 17 ans. Il avait suivi le cours classique à Chambly où il apprit le latin, la rédaction française et l'anglais. Il fut le premier de notre famille à devenir un professionnel. L'éducation comptait énormément pour lui. Trois de ses fils firent des études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. Mentor de son neveu, Alexis Louis Demers, c'est grâce à lui que les fils de ce dernier firent aussi des études classiques. L'influence d'Édouard René Demers ne s'exerça pas uniquement dans sa famille. Toute sa vie, il se fit le promoteur de l'éducation pour l'ensemble de la population. On trouve des marques précises de son action dans le Haut-Richelieu et dans la ville de Bedford.

Les années de cléricature

À la fin de ses études, Demers entreprit cinq années de cléricature dans le but de devenir notaire. Il obtint son diplôme en 1838, à 21 ans, âge de la majorité à l'époque. Ces longues années comme clerc de notaire lui fournirent l'occasion de parfaire ses connaissances en droit et en anglais, lui permettant ainsi de devenir l'un des notaires importants de sa génération. Le greffe des actes qu'il nous a laissés en fait foi, de même que les nombreuses fonctions qu'il a occupées dans le domaine public. Résidant en divers endroits, depuis Longueuil jusqu'à Henryville, il se familiarisa non seulement avec le territoire des comtés du Haut-Richelieu et voisins voisins, mais il tissa aussi des liens avec de nombreuses personnalités dont l'action politique fut important à l'époque. Il entreprit sa cléricature en 1833 à Chambly et à Henryville, chez le notaire Basile Larocque. Il y était en terrain connu, Basile Larocque œuvrant comme notaire de la famille. L'année précédente, il avait rédigé une demi-douzaine d'actes notariés pour les Demers. Joseph Demers, François Demers et Louis Demers, les frères d'Édouard René Demers, s'étaient établis à Henryville. Rappelons-nous que ce village avait été fondé en 1815-1817 par le notaire Edme Henry, l'un des héros de la guerre de 1812, durant laquelle il avait été l'un des commandants de François Demers. C'était un homme d'affaires important. C'est à titre d'agent foncier qu'il avait fondé Henryville et lui avait donné son nom. On le connaissait bien à l'auberge du chemin de Chambly puisque

c'était un ami de la famille. Il recrutait de futurs résidents pour Henryville, laquelle connut, avec l'arrivée des loyalistes durant les années 1920, une forte croissance. Par la suite, vers 1830, l'expansion se poursuivit, cette fois avec l'arrivée d'une population sans cesse croissante de Canadiens français. Certains des enfants de François Demers étaient du nombre.

À l'arrivée d'Édouard René Demers en 1833, Henryville comptait près de 2000 habitants, dont la majorité était de langue anglaise. Notaire de renom à Chambly et à Henryville, Me Basile Larocque était un partisan du Parti canadien puis du Parti patriote. Dans son étude, Demers apprit les rudiments de sa future profession. Il poursuivit son apprentissage auprès de Me Léon Dugas, notaire de Clarenceville, village voisin de Henryville à population majoritairement anglophone. C'est là qu'il perfectionna sa connaissance de l'anglais en apprenant la terminologie nécessaire à l'exercice de sa profession. Par la suite, il s'installa à Chambly où, en 1836 et 1837, il effectua un stage chez Me Joseph Porlier. Chambly, ville importante sur le plan militaire et centre de négoce, lui assurait une expérience et des connaissances plus vastes. En 1837-1838, il compléta son stage auprès de Me Louis-Mars Decoigne, notaire de L'Acadie. Tous ces notaires étaient des partisans du Parti patriote, mais la dernière association avec le notaire Louis-Mars Decoigne eut un impact déterminant à cet égard.

Cléricature et action politique

En 1837, Louis-Mars Decoigne pratiquait le notariat depuis une dizaine d'années. Il avait repris la pratique de son père, Louis Decoigne, suite au décès de celui-ci en 1832 à Sainte Marguerite de Blairfindie, aujourd'hui connue sous le nom de L'Acadie. Il comptait parmi ses clients François Bourassa, dont le fils, François, avait l'âge de Louis-Mars Decoigne. La pratique du notariat à l'étude de Louis-Mars Decoigne était importante, mais l'action politique l'était tout autant, sinon plus. Louis-Mars était aussi un partisan du Parti patriote. Il appuyait Papineau et les membres de ce parti. En pleine rébellion, il s'impliqua dans les manifestations et la révolte armée. Il n'était pas seul ; son frère Pierre Théophile, notaire à Napierville, et son jeune frère Olivier furent aussi très actifs dans la rébellion. Il en fut de même de François Bourassa, fils, qui y participa à titre de capitaine de l'Association des frères-chasseurs.

Les Demers, Decoigne et Bourassa assistèrent à l'assemblée des six comtés qui se tint à Saint-Charles le 23 octobre 1837. Déchainés, les orateurs réclamaient des mesures contre ceux qui pactisaient avec le régime dénoncé. Également patriote, Édouard René Demers participa, avec Louis-Mars Decoigne, à un charivari chez le docteur Timoléon Quesnel le 26 octobre 1837 à l'Acadie. Celui-ci refusait de donner suite aux pressions des patriotes qui lui enjoignaient de démissionner de sa fonction de juge de paix pour

protester contre l'administration britannique. Il ne s'en laissa pas imposer et, en novembre 1837, fit arrêter et emprisonner Louis-Mars Decoigne. Ce dernier réussit à obtenir sa libération en juillet 1838 contre un cautionnement de 1000 livres. Par la suite, il continua à participer secrètement à la rébellion.

Une des dernières batailles livrées par les patriotes eut lieu le 9 novembre 1838 à Odelltown, village situé à mi-chemin entre Lacolle et la frontière américaine. Ce fut un désastre pour les patriotes. Louis-Mars Decoigne, ayant appris qu'il faisait l'objet de dénonciations, s'enfuit aux États-Unis. Sa maison de l'Acadie fut brûlée en novembre 1838 durant son absence. Édouard René Demers réussit tout de même à obtenir un dédommagement en déclarant que le notaire Decoigne se trouvait aux États-Unis pour affaires et que sa maison avait été brûlée accidentellement lorsqu'on avait mis le feu aux résidences voisines. La situation était devenue extrême. Lors d'une discussion, le notaire Larocque, un patriote, avait reçu une volée de coups de fouet d'un autre patriote. François Demers et son fils aîné, Alexis Demers, étaient en fuite. Joseph Demers, qui demeurait à Henryville, ayant contesté le sérieux de recrues armées de gourdins et de lances en bois, se fit tirer dessus par un patriote. François Bourassa fut arrêté et incarcéré à la prison de Montréal. Le frère de Louis-Mars Decoigne, le notaire Pierre Théophile Decoigne, fut arrêté et condamné à mort par un tribunal militaire. Il fut pendu en janvier 1839.



Le Monument aux victimes politiques de 1837-1838, inauguré le 14 novembre 1858 par l'Institut canadien de Montréal.

Ce fut l'une des périodes les plus tumultueuses des deux colonies britanniques du Bas et du Haut-Canada. Lors de la rébellion de 1837-1838, la constitution fut abrogée, les assemblées législatives du Haut et du Bas-Canada furent abolies, la loi martiale fut mise en place et l'*habeas corpus* fut suspendu. John Colborne, le chef des armées britanniques, qu'on avait surnommé l'« e vieux brulot », mâta les rebelles. Plus de 1000 patriotes furent arrêtés au Bas-Canada, autant dans le Haut-Canada. Les maisons de ceux qui s'étaient enfuis furent brûlées. Si la rébellion tant au Haut-Canada qu'au Bas-Canada fut un échec, la Chambre des communes de Londres se rendit compte de l'insuccès du gouvernement représentatif et de la mauvaise administration de la colonie qui avait entraîné cette rébellion. La répression ne pouvait être une solution, il y avait lieu d'agir autrement et de trouver une solution.

Lord Durham, un homme d'État britannique réputé progressiste, fut désigné pour analyser les causes de la rébellion et faire rapport. Il fit plusieurs recommandations à Londres pour la réorganisation des deux colonies. Nous en retenons deux :

1. Créer une seule province, le Canada-Uni, avec un gouvernement responsable devant une assemblée de représentants élus par la population. L'usage du français serait interdit. L'Acte d'Union fut sanctionné à Londres le 23 juillet 1840.
2. Établir des municipalités avec des conseils élus par la population locale, responsable de l'administration et de l'éducation. Le 29 décembre 1840, des lois furent adoptées au Bas-Canada qui mettaient en place des districts municipaux.

(suite au prochain numéro)

L'Horloge du Chemin de Chambly

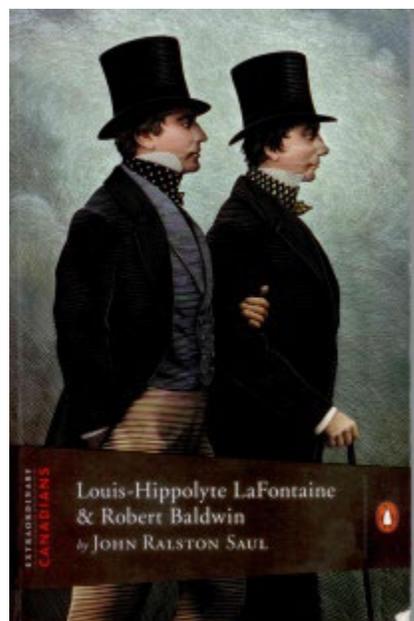
La saga des Demers (6e partie)

Robert Demers, paru dans V15N1 - août-sept. 2017

LaFontaine et Baldwin, les chefs du mouvement réformiste et les Pères du gouvernement responsable.

Édouard René Demers est reçu notaire

La cléricature d'Édouard René Demers ayant pris fin, il commença la pratique du notariat le 11 décembre 1838 à Henryville. C'était un retour au lieu où avait débuté sa cléricature. Le notaire Demers s'établit définitivement à Henryville. En 1841, la Province du Canada-Uni fut mise en place par le gouvernement



britannique avec une assemblée législative ; on y interdit l'usage du français, mais sans donner suite à la proposition de faire un gouvernement responsable. La première élection de la législature de la Province du Canada-Uni a lieu en 1841. Le patriote Louis-Hippolyte LaFontaine qui, durant la rébellion, avait été emprisonné pendant un mois sans qu'on l'ait accusé formellement, se présenta aux élections et se fit élire député au parlement du Canada-Uni. Les anciens patriotes du Haut-Canada, l'Ouest, et du Bas-Canada, l'Est, forment bientôt une alliance de réformistes et contrôlent la législature. Louis-Hippolyte LaFontaine, de l'Est et Robert Baldwin, de l'Ouest du Canada-Uni, deviennent les leaders de cette législature.

En joignant les patriotes du Haut-Canada, Louis-Hippolyte LaFontaine réussit à se faire élire premier ministre par les réformistes et à obtenir que le gouvernement soit responsable devant l'assemblée des élus, l'un des objectifs des patriotes du Bas-Canada et du Haut-Canada ! Tout un retournement des choses ! Mieux encore, il se leva en chambre et s'adressa à tous en français, la langue interdite. Ce fut un moment exceptionnel de notre histoire. Le français redeviendra langue officielle grâce à Louis-Hippolyte LaFontaine et à la sagacité de Denis Benjamin Papineau, le frère de Louis-Joseph qui, faisant partie des conservateurs, réussit à convaincre ses collègues de demander l'annulation de la clause de l'Acte d'Union qui interdisait l'usage du français dans les documents législatifs afin de damer le pion aux réformistes. En agissant ainsi, il réussit à obtenir un appui général au rétablissement du français comme langue officielle. Dans ces circonstances, la Grande-Bretagne ne pouvait qu'accepter de modifier la constitution du Canada.

En 1840, le premier régime municipal avait été établi dans le Bas-Canada par le gouverneur général. Henryville fait partie du District municipal de Saint-Jean, un territoire allant de Longueuil jusqu'à la baie Missisquoi. Les paroisses élisent les conseillers du district municipal. Comme l'écrit Lionel Fortin, auteur de *Les municipalités du Haut-Richelieu* à la page 215 : « ... il est intéressant de voir que ce sont les anciens patriotes de 1837-1838 qui ont été parmi les premiers à se retrouver aux commandes du pouvoir municipal dans ses commencements. Et par ce fait même, ils ont pu prendre leur revanche en politique en implantant une tradition de démocratie et de stabilité dans nos institutions municipales ». Plusieurs patriotes bien connus de Me Demers en profitent pour se faire élire. On retrouvera un grand nombre de ces personnes tout au long de sa carrière.

L'alliance avec Joseph Gariépy

C'est à cette époque que Me Demers se lia avec Joseph Gariépy, un patriote d'Henryville qui est marchand général. Cet homme originaire de Sainte-Anne-de-la-

Pérade fut commis au magasin du marchand Pierre Bureau dont il épousa une des filles, Adélaïde. Pierre Bureau a été élu sept fois, pour le Parti canadien et ensuite pour le Parti patriote. Joseph Gariépy est l'un des patriotes de Henryville qui a été emprisonné en 1838. Il a toutefois été libéré sans procès. Édouard René Demers étant aussi un patriote, il allait de soi que Joseph Gariépy soit l'un de ses clients. L'alliance de Gariépy et de Demers est typique de celles que l'on retrouve chez les patriotes dans les années qui ont suivi la rébellion.

C'est le domaine scolaire qui permettra en premier lieu à Me Demers de passer à l'action. Il partage, avec le curé de la paroisse de Saint-Georges d'Henryville, Jean-Baptiste Abraham Brouillet, et le marchand général Joseph Gariépy, l'opinion que des mesures doivent être prises pour améliorer le niveau d'éducation des résidents de Henryville. Demers connaît bien le curé Brouillet, ils ont tous deux des liens avec le collège de Chambly.

École des commissaires d'Henryville



Comme notaire, Me Demers observe que bon nombre des clients qui le consultent sont illettrés. Le curé Brouillet sait que la majorité des marguilliers de la paroisse ne sont même pas capables de signer leur nom. Quant à Joseph Gariépy, il a des contacts quotidiens avec la classe agricole et voit bien que le niveau d'éducation des francophones est insuffisant et bien inférieur à celui des anglophones de la paroisse. L'action par la municipalité de district, en matière d'éducation, se fait attendre malgré que la loi scolaire ait été

adoptée. Une requête pour obtenir une corporation scolaire catholique est rejetée, les catholiques étant minoritaires à Henryville. Me Demers convainc le curé Brouillet et M. Gariépy qu'il faut prendre des mesures unilatérales. Le 17 décembre 1843, on convoque, dans la sacristie de l'église, une réunion pour nommer des commissaires d'école sans tenir compte de l'application de la loi. On y retrouve le curé Brouillet comme président, ensuite, comme commissaires, deux protestants, puis un Irlandais anglophone, mais catholique et, enfin, trois Canadiens français, dont Joseph Gariépy. La commission scolaire parallèle ne durera qu'une année, mais elle forcera la main des autorités qui se verront alors obligées d'agir. Une commission scolaire, légale cette fois, fut établie en

1845 et des commissaires, protestants et catholiques, anglophones et francophones, furent élus, le curé Brouillet agissant comme président. Me Demers fut nommé secrétaire-trésorier de la commission scolaire, poste qu'il occupa pendant plusieurs années.

(suite au prochain numéro)

L'Horloge du Chemin de Chambly

La saga des Demers (7e partie)

Robert Demers, paru dans V15N3 - déc. 2017- janv. 2018

La maison de Joseph Gariépy



La guerre des éteignoirs

L'une des tâches les plus ardues des années 1845-1859 fut celle de la perception des taxes scolaires. Cette tâche ingrate incombait à Me Demers. L'historienne Andrée Dufour relate cet épisode historique de la révolte des contribuables contre cette taxe. On a du mal à imaginer ce que signifiait cette révolte. L'histoire de Me Demers nous en donne un

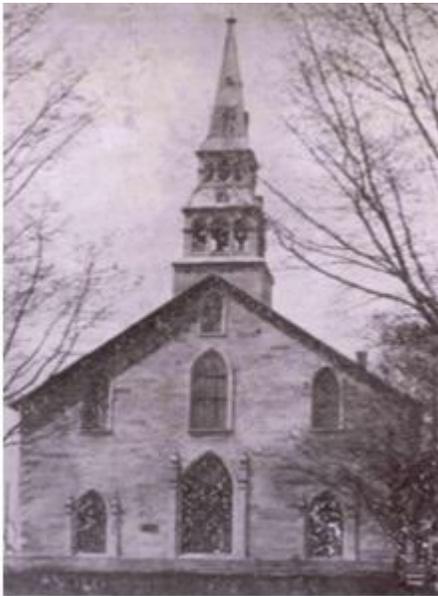
bon aperçu. Les procédures de collecte des taxes par le secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Saint-Georges d'Henryville étaient passées au crible. La moindre erreur permettait de contester la réclamation. Parfois, on allait plus loin. Ainsi, des accusations furent portées contre le secrétaire-trésorier Édouard René Demers, qu'on accusa d'extorsion ; un mandat d'arrestation fut lancé contre lui. Me Demers n'était pas le genre d'homme à se laisser abattre par ces mesures d'intimidation, auxquelles on eut recours à plusieurs occasions. Dans une cause célèbre, il fut acquitté d'accusations criminelles. Il poursuivit en dommage John P. Wher, un contribuable récalcitrant, qui l'avait accusé. Ce procès se rendit jusque devant la Cour d'appel de la Cour du banc de la Reine. J'ignore quelle en fut l'issue mais, chose certaine, les frais d'avocats durent avoir raison de l'accusateur. Me Demers faisait ses propres procédures. À ce jeu, les accusateurs, de simples cultivateurs, étaient rapidement perdants devant la

hausse des frais juridiques. Devenus des poursuivis, les poursuivants comprirent qu'il fallait cesser d'avoir recours à ce stratagème. D'ailleurs, dans le but de renforcer sa position de percepteur, le secrétaire-trésorier se fit nommer juge de paix. On comprit qu'il valait mieux ne pas s'y frotter.

Après ce succès dans la mise sur pied de la commission scolaire, Édouard René Demers convainc le curé Brouillet de nommer Joseph Gariépy comme syndic afin d'entreprendre la construction d'une église en remplacement de la chapelle existante. Les résidents de la paroisse ont les moyens de le faire. Une fois les fonds collectés, il sera plus facile de convaincre l'évêché de Montréal de la pertinence de construire une église. En 1844, M. Gariépy devient donc syndic de la construction de l'église de la paroisse de Saint-Georges d'Henryville. Le curé Brouillet dessinera les plans de l'église et du presbytère.

Église Saint-Georges d'Henryville

Église Saint-Georges d'Henryville



Me Demers participe à la collecte de fonds. De plus, durant les travaux de construction, il fera employer comme commis dans le commerce de M. Gariépy son neveu Alexis Louis Demers, le fils aîné du patriote Alexis Demers, lequel a été impliqué dans l'Affaire du chemin de Chambly. Depuis plusieurs années, Me Demers avait pris sous son aile la famille de son frère Alexis. Il s'occupait d'Alexis Louis Demers, l'ainé, comme s'il s'agissait de son propre fils. Cela faisait partie de la solidarité familiale, mais aussi de l'entraide des patriotes entre eux. Les Seigneuries du Lac de Sabrevois, responsables de la paroisse de Saint-Georges et de quatre autres paroisses, détiennent le livre de comptes dont on s'est servi durant la construction de l'église. On y trouve les noms et les contributions au comptant de nombreux paroissiens. Au début, les notes sont de M. Gariépy, puis les comptes sont ensuite tenus par Alexis Louis Demers, le commis, dont l'écriture plus assurée permet de la distinguer de celle de M. Gariépy. Les montants sont parfois dans des monnaies diverses, car il n'y avait pas alors de cours officiel. On trouve dans les archives laissées par le notaire Édouard René Demers toute une série d'emprunts passés devant lui afin de permettre à de nombreux paroissiens de participer à la construction. En agissant ainsi, on forçait la main des autorités religieuses. Le curé Brouillet fut d'ailleurs envoyé à la cure de L'Acadie puis, de là, comme missionnaire au Chili et en Oregon. L'église fut construite en 1846 et 1847 par son successeur suivant les

plans qu'il avait laissés. Le curé Brouillet ne figure pas parmi les invités présents lors de la bénédiction de l'église en 1848. L'évêché de Montréal refusa que l'on construise un presbytère, comme cela avait été prévu dans les plans. Qu'à cela ne tienne, M. Gariépy acheta les pierres et les utilisa pour construire sa demeure et y installer son commerce. Alexis Louis Demers, à cette époque commis de M. Gariépy, est le premier à y avoir dormi. C'est là qu'il allait mourir bien des années plus tard. Cette maison est toujours au centre d'Henryville. C'est un véritable monument édifié à l'initiative et à l'indépendance d'esprit des patriotes.

En 1845, une nouvelle loi établit des municipalités locales et remplace les districts municipaux. La population réclame des institutions plus proches de l'endroit où elle vit. Cette fois, Me Édouard René Demers a vu venir la réforme. Bien au fait du fonctionnement de cette nouvelle loi, il voit à organiser l'élection de conseillers pour la municipalité de la paroisse de Saint-Georges d'Henryville. Joseph Gariépy, se fera élire conseiller. Il est par la suite nommé maire par le conseil municipal et occupera ce poste de 1845 à 1847. Me Demers est nommé secrétaire-trésorier. Comme on peut le constater, il est devenu un notaire influent du Haut-Richelieu. Il est à la fois secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles et de la municipalité de Henryville.

Quelques années après s'être établi à Henryville Me Demers avait épousé Domitilde Bourassa. C'est la fille de François Bourassa père, résident important de L'Acadie, aubergiste et cultivateur. Il possédait une ferme de 336 arpents à une époque où les fermes en comptaient rarement plus de 100. Ce beau père, qui fut élu à divers postes dans le domaine municipal, aura beaucoup d'influence sur son gendre. Deux fils de François Bourassa père seront bien connus du public : François Bourassa fils, qui deviendra député, et Napoléon Bourassa, architecte et peintre. C'est au cours de sa cléricature, alors qu'il résidait à L'Acadie, que Me Demers fit connaissance avec la famille Bourassa.

Les Rouges s'en viennent !

Le docteur Pierre Davignon



En 1847, nouvelle réforme, les municipalités locales sont remplacées par des municipalités de comté. Si les districts municipaux étaient trop éloignés des communautés, par contre, les municipalités locales sont trop nombreuses et engendrent des problèmes pour les régions. On tente donc de trouver une solution mitoyenne et l'on crée la municipalité de comté. Couvrant tout le Haut-Richelieu, le district est partagé en trois comtés. La paroisse de Saint-Georges de Henryville fait

partie dorénavant de la municipalité de comté de Rouville. Joseph Gariépy, qui avait été au cœur de l'action dans les domaines de l'éducation, de sa paroisse et de sa municipalité, a dû être déçu de l'abolition des municipalités locales et de la création de municipalités de comté. Il ne se présente pas lors de l'élection des conseillers à cette nouvelle entité régionale. Me Demers ne fait pas non plus partie de cette réforme. C'est le docteur Pierre Davignon, conseiller de Sainte-Marie de Monnoir (Marieville), qui devient le maire de la municipalité de comté de Rouville. Il sera de plus élu député du comté de Rouville en 1848. Le docteur Pierre Davignon est bien connu de Me Demers. Ce sont des patriotes. On se souviendra que le docteur Davignon était un cousin de sa mère, feu Charlotte Davignon, et l'un des médecins qui soignèrent la famille Demers du chemin de Chambly durant l'épidémie de choléra. Enfin, il avait participé à l'affaire du chemin de Chambly avec Alexis Demers pour libérer son frère Joseph François Davignon qui avait été arrêté. Pierre Davignon est un réformiste, un allié de Lafontaine et de Baldwin. Il se fera connaître pour ses appuis à l'abolition de la dîme et sa participation à la convention pour l'abolition des droits seigneuriaux.

L'Institut-Canadien

Jean-Baptiste-Éric Dorion, surnommé « l'enfant terrible »



Édouard René Demers est appelé à se rendre fréquemment à Saint-Athanase (Iberville). C'est le chef-lieu de la municipalité du comté de Rouville où se tiennent les réunions du conseil et où se trouve le bureau d'enregistrement des titres fonciers. Il y discute avec le docteur Davignon des informations lues, dans *La Minerve*, le journal des réformistes de LaFontaine, et dans *L'Avenir*, le journal des Rouges de Louis-Joseph Papineau. Ce sont les journaux de l'heure. *L'Avenir*, propriété de Jean-Baptiste-Éric Dorion, est né en 1847 dans la foulée de la création de l'Institut-Canadien de Montréal, un organisme établi en 1844 dans le but de faire la promotion de l'éducation populaire en créant une bibliothèque et une salle de lecture,

et en invitant des conférenciers. L'Institut-Canadien de Montréal est un succès auprès des jeunes professionnels canadiens-français. On y trouve un grand nombre de livres et des journaux tant canadiens qu'étrangers. Au milieu du 19e siècle, il n'y a pour ainsi dire pas bibliothèques à Montréal. L'Institut joue donc un rôle essentiel pour la population. Élu en 1847 vice-président de cet organisme, J. B. E. Dorion fait campagne pour attirer de nouveaux membres de même que des lecteurs pour son journal *l'Avenir*.

Son frère, Wilfrid Dorion, deviendra le président de l'Institut en 1848 et suivi, deux ans plus tard, de J. B. E Dorion.

Me Demers connaît les frères Dorion. Ce sont les neveux de Joseph Gariepy, maire sortant d'Henryville. M. Gariepy, tout comme les Dorion, est né à Sainte-Anne de la Pérade ; sa femme Adélaïde Bureau est la tante maternelle des deux frères. Les Dorion ont aussi rencontré François Bourassa, fils, le beau-frère du notaire Demers. Son frère, Napoléon Bourassa, est un membre en vue de l'Institut. Me Demers et François Bourassa, fils, s'intéressent beaucoup aux discussions qu'ils ont avec les membres de l'Institut. Ils savent qu'il faut améliorer l'éducation, qu'il est essentiel que la population dispose d'un large accès aux livres et aux journaux. On discute aussi de politique, du rôle des réformistes, en particulier de celui de Lafontaine et de Baldwin. Ce sont des patriotes, des réformistes, mais le projet de maintenir l'union du Bas et du Haut-Canada les inquiète. L'abolition de la tenure seigneuriale et l'abolition des dîmes font partie des sujets commentés. Comme secrétaire-trésorier tant au niveau municipal que scolaire, Me Demers a bien connu les difficultés de la classe agricole qui peine à payer les droits seigneuriaux, les dîmes de la paroisse, en plus les taxes municipales et scolaires. Il est bien au fait de la situation terrible de l'éducation, sachant que, dans sa paroisse, la majorité des résidents ne savent même pas signer leur nom. Comme notaire, il fait souvent affaire avec des clients qui sont incapables de lire et d'écrire, et qui signent les documents d'un simple X. Des bibliothèques, on en aurait besoin dans les comtés de Rouville et de Chambly. En 1850, des instituts seront établis dans les deux comtés, l'un à Saint-Jean et l'autre à Iberville (St-Athanase). Ce dernier institut fut fondé en janvier 1850 dans le cadre d'une campagne pour faire avancer l'annexionnisme aux États-Unis. Charles Laberge en fut l'instigateur ; ce jeune avocat avait participé à la mise sur pied de l'Institut-Canadien à Montréal et est l'un des collaborateurs du journal *L'Avenir*. L'arrivée à Iberville de Charles Laberge, un jeune homme aux nombreux talents, mais aussi très ambitieux, aura un impact important sur l'avenir d'Édouard René Demers qui ne partage pas toutes ses opinions, particulièrement sur l'annexion aux États-Unis et le rôle de l'Église catholique dans le domaine de l'éducation.

Le Parti Rouge

François Bourassa

L'Institut-Canadien de Montréal visait initialement l'éducation populaire. Mais ses membres décideront de se lancer dans l'action politique. Ils ont leur journal, *L'Avenir*, qui réclame le droit de vote pour tous et non seulement pour les propriétaires fonciers, qui demande aussi l'abolition des rentes seigneuriales et des dîmes. On se prononçait pour la séparation de l'union du

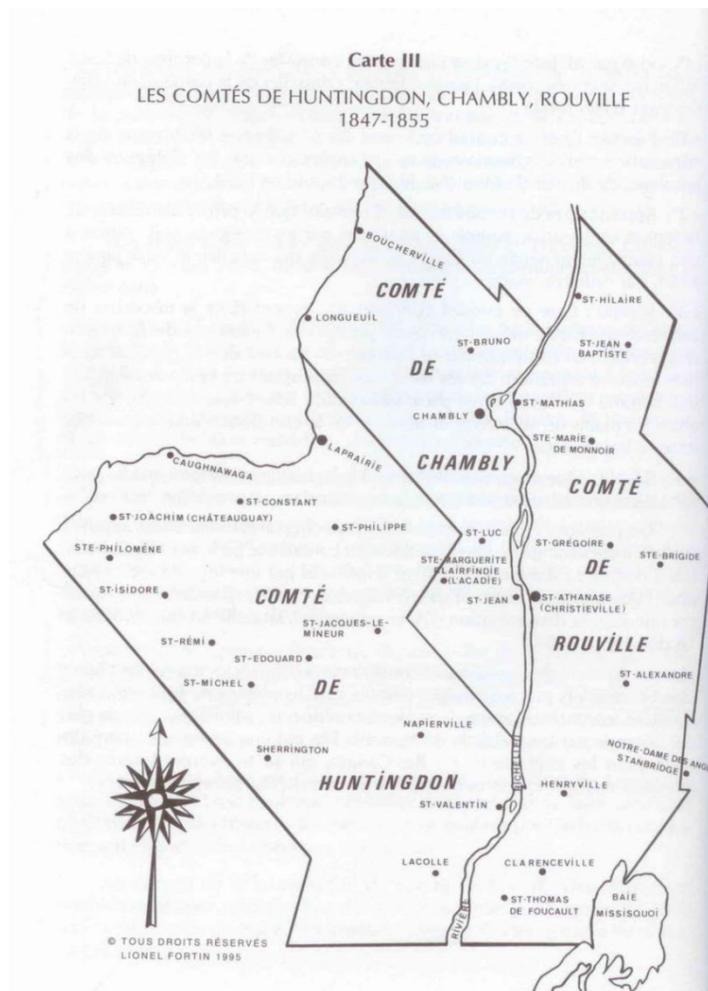


Haut et du Bas-Canada. Le 29 juillet 1847, un comité constitutionnel de la réforme et du progrès est mis en place et publie un manifeste. Le 29 mai 1849, le Club National Démocratique en publie un autre. Ces manifestes constitueront la base idéologique du Parti Rouge. Édouard René Demers et François Bourassa appuyaient le Parti Patriote avant la rébellion. Par la suite, ils appuyèrent les réformistes de Louis-Hyppolyte LaFontaine et Robert Baldwin. Avec le mécontentement grandissant devant la lenteur des réformes, ils passent à l'action politique. Ils deviennent membres du Parti Rouge, qui a comme chef Louis Joseph Papineau et qui regroupe les éléments radicaux parmi les réformistes. Le mouvement vers le Parti Rouge prend de l'ampleur. Tous les Demers d'Henryville et les Bourassa de L'Acadie de même que leurs alliés se joignent à lui.

L'Horloge du Chemin de Chambly

La saga des Demers (8e partie)

Robert Demers, paru dans V15N4 - févr.-mars 2018



Cette carte dressée par l'historien Lionel Fortin est tirée de son livre *Les municipalités du Haut Richelieu : des origines à nos jours*. On y voit le territoire que couvrent les deux municipalités de comté, Rouville et Chambly, où Demers et Bourassa seront membres des conseils respectifs. Pour les deux hommes, ce sont là des postes importants leur permettant de jouer un rôle de premier plan en politique.

Abolir la dîme

Le débat sur la dîme a commencé dans la paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir (Marieville), dans le comté de Rouville. Le 18 décembre 1848, un groupe important de propriétaires réunis en assemblée

demande que la dîme soit abolie et remplacée par un salaire pour le curé. Ils protestaient contre le fardeau injuste des dîmes, qui étaient supportées par la classe agricole et non par l'ensemble des paroissiens. La perception de cet impôt spirituel était protégée par un privilège qui grevait la terre des contribuables. Il fallait donc une loi pour changer cette situation. Le Dr Pierre Davignon est l'instigateur du mouvement allant dans ce sens, d'autant plus que la dîme avait été abolie dans la plupart des pays. Le 28 janvier 1850, J.B.E. Dorion, un des dirigeants de l'Institut-Canadien de Montréal, prononce à Saint-Édouard (de Napierville) une allocution dans laquelle il réclame l'abolition des dîmes.

Gédéon Cartier, cultivateur, fait signer dans la paroisse de Saint-Georges d'Henryville une pétition demandant l'abolition ; il obtient l'appui de 128 cultivateurs. Patriote, originaire d'une famille de L'Acadie, cet homme a été l'un des conseillers de la municipalité de la paroisse quand Me Demers en était le secrétaire-trésorier. Cartier et Demers se connaissent très bien. Le premier a obtenu l'aide du second, qui est bien au courant de la situation et qui est sans doute l'instigateur de cette opération. Selon lui, il serait plus juste que les paroissiens qui en ont les moyens soient ceux qui maintiennent volontairement l'église et le curé. À Henryville, l'église catholique avait été construite selon ce principe. Me Demers connaissait bien la situation financière de la classe agricole et savait qu'un grand nombre de cultivateurs étaient incapables de payer dîmes, droits seigneuriaux ainsi que taxes municipales et scolaires. La pétition de Gédéon Cartier sera présentée le 19 juillet 1850 à l'Assemblée législative de la Province du Canada-Uni. Les pressions de l'Église catholique contre l'abolition de la dîme, la crainte des seigneurs vis-à-vis de l'effet d'entraînement que pourrait avoir cette démarche, si elle était acceptée, ont eu raison de cette requête. Elle a été rejetée. Même Louis-Joseph Papineau a voté contre. Néanmoins, ce geste spectaculaire a contribué à lancer la carrière d'Édouard René Demers dans le Parti Rouge. Les dîmes ont servi de terrain de lutte entre l'Église et les anticléricaux membres de l'Institut-Canadien de Montréal, dont les opinions étaient publiées dans le journal *L'Avenir*. C'est dans ces discussions qu'on a eu recours aux mots les plus virulents. *L'Avenir* a longtemps tardé à s'y impliquer directement, mais acceptait que ses pages soient utilisées pour lancer des attaques outrageuses contre le clergé. Il en résultait une hantise pour les curés des paroisses rurales qui se voyaient menacés de spoliation. Promoteur de l'abolition des dîmes, le Parti Rouge deviendra donc l'ennemi à combattre.

L'annexion aux États-Unis

L'année 1850 sera importante dans la carrière d'Édouard René Demers. Une dispute avait éclaté au grand jour entre les Rouges du comté de Rouville. Elle est relatée dans le journal *La Minerve* du 24 janvier 1850. Des assemblées contradictoires sont tenues sur

l'annexion aux États-Unis, une proposition à laquelle plusieurs membres de l'Institut-Canadien sont favorables, mais qui est loin de faire l'unanimité. Joseph Papin, un ancien président de cet institut, et Charles Laberge, un de ses dirigeants, par ailleurs tous deux journalistes à *L'Avenir*, organisent des assemblées visant à promouvoir le mouvement annexionniste. Entourés de *Tories* connus, tels que M. McGillivray, M. Penny, rédacteur au *Montreal Herald*, et M. Robert Jones du comté de Missisquoi, Alexandre Dufresne, d'Iberville, et le Dr Joseph Napoléon Poulin, de Marieville, réclament la démission du député du comté, le Dr Pierre Davignon, qui s'est prononcé contre l'annexion aux États-Unis. L'assemblée tenue par Papin, Laberge et cie est si houleuse que Pierre Davignon quitte la réunion avec un grand nombre de sympathisants pour tenir une assemblée dans un autre endroit. Il a l'appui de Joseph Charland, de Christieville, de Louis Bourdon, ancien maire de Rouville, de Simon Davignon, notaire, de Gabriel Marchand, de Saint-Jean, d'Édouard René Demers, notaire de Henryville, et d'autres patriotes du comté. Pendant des années à venir, l'alliance de Charles Laberge avec Alexandre Dufresne et Joseph Napoléon Poulin marquera l'action politique dans le Haut Richelieu.

Édouard René Demers se lance en politique

Au cours de cette année 1850, Me Demers sera élu conseiller de la municipalité de comté de Rouville et son beau-frère François Bourassa, qui réside alors à Saint-Jean, sera élu conseiller de la municipalité de comté de Chambly. Les municipalités de paroisses locales n'existent plus, ayant été remplacées par les municipalités de comté.

Le 20 février 1851, Pierre Davignon fait l'objet d'une motion de censure lors d'une réunion de la commission antiseigneuriale de la Convention pour l'abolition des droits seigneuriaux. On lui reproche ne pas avoir donné suite, en tant que député, aux décisions de la Convention. Il quitte la réunion avant le vote. Charles Laberge avait organisé une motion de censure contre lui tout comme il l'avait fait sur la question de l'annexion aux États-Unis. Le jeune Charles ambitionne de devenir député mais, comme il n'est guère connu, il ne réussit pas à se faire reconnaître comme candidat. Il fait partie de ces jeunes loups qui souhaitent se débarrasser des vieux patriotes, qu'ils trouvent trop modérés et responsables de retarder indûment la mise en place des réformes proposées par le Parti Rouge.

Édouard René Demers est candidat du Parti Rouge

Le Dr Davignon décide de ne pas se présenter lors des élections législatives de 1851. Connu pour sa lutte contre les dîmes, Édouard René Demers possède les appuis

nécessaires au sein du Parti Rouge et se présente comme candidat du dit parti dans le but d'être élu député du comté de Rouville. Il a contre lui le Dr Joseph Napoléon Poulin, maire de la municipalité de comté de Rouville et qui était favorable à l'annexion aux États-Unis. Conservateur, bénéficie néanmoins de l'appui des radicaux de l'Institut-Canadien, en particulier de Charles Laberge et d'Alexandre Dufresne, qui ont réussi à retirer du circuit Pierre Davignon et qui travaillent désormais en sous-main à écarter Demers. Poulin est aussi appuyé par les anglophones, qui sont nombreux dans le comté et qui favorisent l'annexionnisme. Demers est défait, mais il obtient près de 2000 voix, résultat important pour un nouveau venu. L'élection a été largement contestée. Le nombre de votants de part et d'autre en fait foi. Demers avait perdu à cause des ennemis qu'il avait à l'intérieur de son propre parti, de ses prises de position anti-annexionnistes et de son appui à Pierre Davignon.

Édouard René Demers devient maire du comté de Rouville

Joseph Napoléon Poulin quittera le poste de maire de la municipalité de comté de Rouville en 1852. Édouard René Demers le remplacera et occupera ce poste jusqu'en 1855. En 1853, sous sa présidence, on adoptera des résolutions réclamant l'abolition des droits seigneuriaux. François Bourassa, un membre du conseil de la municipalité de comté de Chambly, appuie des résolutions semblables. Tout cela fera grand bruit. La fin du régime seigneurial à laquelle ont contribué Me Demers et François Bourassa répondait aux idéaux des membres de l'Institut-Canadien, du Parti Rouge et de la Convention pour l'abolition des droits seigneuriaux. Lors des diverses manifestations et réunions de la Convention, les deux hommes étaient très en vue. Le 18 décembre 1854, le parlement du Canada adoptera une loi abolissant les droits seigneuriaux. Cependant, il faudra attendre jusqu'à 1940 pour qu'on cesse de verser des compensations aux seigneurs.

Édouard René Demers perd la candidature du Parti Rouge

En 1854, le comté de Rouville sera divisé en deux. La partie sud formera désormais le comté d'Iberville. Henryville fait partie de ce nouveau comté. La partie nord conserve le nom de comté de Rouville. Charles Laberge réussit à se faire nommer candidat du Parti Rouge dans le comté d'Iberville, nouvellement créé en vue des élections législatives prévues en juin. La candidature aurait dû revenir à Demers, qui avait été candidat du Parti Rouge à l'élection précédente. Fort de ses dix années d'expérience dans la politique municipale du comté, il ne dispose malheureusement pas, comme Charles Laberge, membre de L'Institut-Canadien de Montréal et journaliste pour *L'Avenir*, des contacts et des appuis des principaux dirigeants du Parti Rouge. Ceux-ci ont également

fait valoir au notaire Demers que son beau-frère, François Bourassa, serait candidat dans le comté voisin de Saint-Jean. Demers s'est laissé convaincre de concentrer ses énergies sur ses fonctions de maire du comté. Éventuellement, on appuierait sa candidature.

Charles Laberge



C'est Pierre Blanchet qui est candidat du Parti Rouge dans le comté de Rouville lors des élections de 1854. Il s'agit d'un patriote. En 1838, alors qu'il était prêtre et professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, il avait refusé de signer une pétition contre les patriotes que faisait circuler Mgr Lartigue. Blanchet démissionnera à la fois comme prêtre et comme professeur. Par la suite, on le retrouvera parmi les fondateurs et présidents de l'Institut-Canadien de Montréal. Il sera défait par Joseph Napoléon Poulin, le candidat conservateur dans le comté de Rouville. Charles Laberge, encore une fois en sous-main, et sans vergogne, a contribué à faire élire Poulin, un bleu, mais son allié, contre Pierre Blanchet, le candidat du Parti Rouge. En quatre ans, Laberge a réussi à écarter trois patriotes, soit le Dr Davignon, le

notaire Demers et Pierre Blanchet, son ancien professeur du séminaire. Après ces hauts faits, on ne s'étonnera pas qu'il ait été élu député Rouge du comté d'Iberville.

Les Rouges sont dénoncés

La paroisse de Saint-Georges de Henryville ayant été transférée au nouvel évêché de Saint-Hyacinthe, Édouard René Demers lance une nouvelle collecte de fonds. Cette fois, il s'agissait d'acheter une cloche pour l'église. Elle sera bénie le 30 juin 1854 ; Joseph Gariépy est l'un des parrains et Domitilde Bourassa, l'épouse d'Édouard René Demers, une des marraines. La cloche est nommée Marie-Joseph Domitilde. On discerne bien l'action en coulisse de Demers.

En pleine période électorale, le curé de Saint-Georges se permettra, un dimanche, de déclarer dans son sermon que voter pour les Rouges constitue un péché. En entendant ces mots, Me Demers bondit, puis sort de l'église accompagné de sa femme et d'autres paroissiens. En compagnie de Joseph Gariépy, il ira ensuite voir le curé et lui rappellera

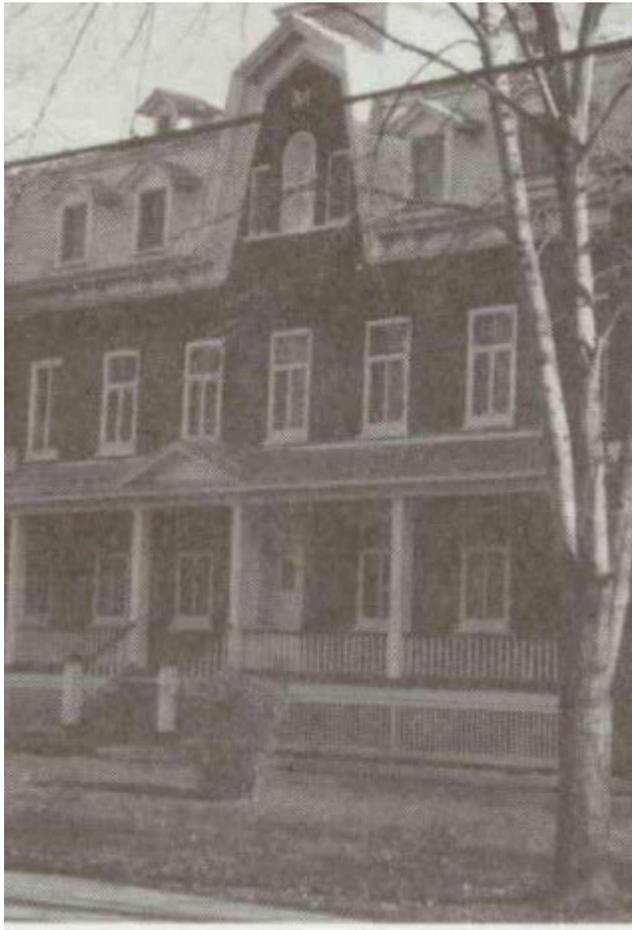
qu'ils ont tous les deux collecté les fonds nécessaires à l'achat de la cloche et que si elle devait servir à convoquer les paroissiens pour écouter des discours politiques, elle serait à n'en pas douter retirée du clocher. Par la suite, le curé de Saint-Georges s'est abstenu de parler de politique dans ses sermons.

Mort de Joseph Gariepy

Joseph Gariepy tombera à son tour gravement malade, privant Me Demers de l'un de ses conseillers les plus précieux. Le 10 juillet 1854, il rédigea devant celui-ci son testament, dans lequel il légua généreusement un lopin de terre destiné à l'érection d'un couvent à Henryville.

Le couvent d'Henryville

Ce don n'a rien d'étonnant étant donné que les deux hommes se sont toujours



préoccupés de l'éducation de leurs concitoyens. C'était le dernier geste de ce patriote et membre du Parti rouge, qui s'était occupé, en plus de son commerce, du bon fonctionnement de la municipalité, de la commission scolaire et de la paroisse de Saint-Georges d'Henryville. Une collecte de fonds permettra d'ouvrir le couvent en 1862.

Le 25 juillet 1854, Charles Laberge fait enregistrer la Société de l'Institut-Canadien d'Iberville, qui remplacera l'Institut-Canadien de Saint-Athanase. Bien que, en tant que maire, Me Demers tenait toutes les réunions du conseil de la municipalité de comté au siège de l'institut, son nom ne figure pas parmi ceux des fondateurs. L'avait-on volontairement oublié à cette occasion ? Sans doute, car ses relations avec Charles Laberge sont mauvaises et ne s'amélioreront pas.

L'Horloge du Chemin de Chambly

La saga des Demers (9e partie)

Robert Demers, paru dans V15N5 - Avril-mai 2018



BURNING OF THE HOUSES OF ASSEMBLY, AT MONTREAL.—(SEE PAGE 820.)

PHOTO COURTOISIE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE MONTRÉAL

Édouard René Demers perd le poste de préfet

En 1855, la population demandait la restauration des institutions locales. Louis-Hippolyte Lafontaine fut l'instigateur de la loi adoptée par le Parlement du Canada qui rétablit les municipalités locales, celle de Henryville, entre autres, mais la loi maintenait en même temps des structures régionales. Henryville devenait à la fois municipalité locale et partie de la municipalité du comté d'Iberville qui remplaçait la municipalité de comté de Rouville. Édouard René Demers devient le maire de la municipalité de la paroisse de St-George de Henryville.

Alexis Louis Demers, son neveu, obtient le poste de secrétaire-trésorier municipal, qu'il occupera pendant la première année du mandat de Me Demers comme maire de Henryville. Lors de la première réunion des maires composant le conseil de la nouvelle municipalité du comté d'Iberville, on vota pour l'élection du préfet de la municipalité. Équivalent à celui de maire, ce poste remplaçait celui du comté de Rouville. Quant au

poste de préfet, il revenait à Édouard René Demers, maire sortant du comté de Rouville. Charles Laberge, maire du village de Christieville et membre du conseil, le proposa comme préfet du comté d'Iberville. Mais un amendement d'un autre conseiller proposait, au lieu de Demers, de nommer comme préfet Charles Laberge. Demers fut sans doute pris par surprise lorsque Charles Laberge ne refusa pas sa mise en nomination. C'est à la suite de ce vote que Charles Laberge fut élu préfet. Demers qui avait laissé passer le poste de député, qui était absent de l'Institut-Canadien d'Iberville, se voyait maintenant amputé du poste de préfet. Charles Laberge avait tout raflé. Cette déconfiture, ourdie par d'habiles politiciens, n'allait pas être sans conséquence pour Édouard René Demers.

Édouard René Demers prépare la relève

En 1857, Édouard René Demers fonde l'Institut Bibliothécaire de St-George de Henryville. La première bibliothèque de Henryville. Parmi les fondateurs, on retrouve les Demers qui demeurent alors dans ce village. Le 2 janvier 1858, on le nomma, pour la forme, préfet du comté. Le 27 mars 1858, ne s'étant pas représenté, Édouard René Demers quitte le poste de maire de Henryville. Le 10 mars 1858, deux semaines auparavant, il avait renoncé au poste de préfet du comté. Me Demers avait été écarté de l'action politique par Charles Laberge. À 40 ans, Édouard René Demers continue la pratique du notariat. Il a toujours su rester actif dans sa profession. De 1860 à 1863, il agit comme syndic de la chambre des notaires du district d'Iberville. Mais il prépare aussi l'entrée de son neveu Alexis Louis Demers au conseil municipal de Henryville, ce qui se produira en 1860. Il convainc Louis Molleur, ancien instituteur et homme d'affaires originaire de L'Acadie, de venir s'établir à Henryville. Il sera nommé secrétaire-trésorier de la municipalité.

Édouard René Demers devient candidat indépendant

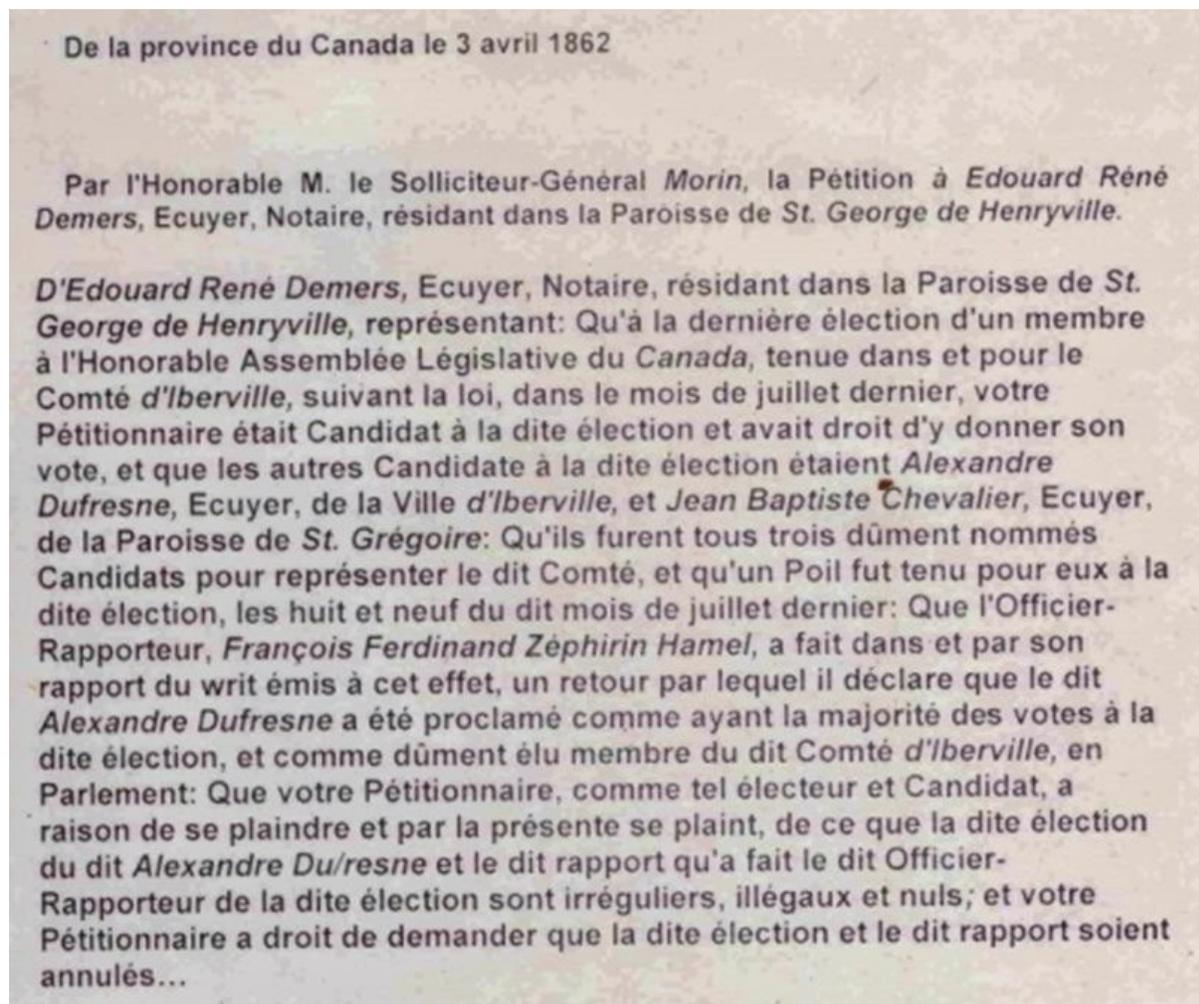
Charles Laberge, député d'Iberville, n'avait pas hésité, en 1858, à joindre comme solliciteur général le cabinet de George Brown, qui ne vécut que deux jours. Cette alliance avec George Brown, un « mange-canayens » que tout le monde détestait au Canada français, a terni la réputation de Charles Laberge au point où il jugea opportun de ne pas poser sa candidature à l'élection de 1861. De plus en plus, on le voyait comme un beau parleur et un arriviste à tout crin. À l'approche de cette élection, Charles Laberge déclarait à qui voulait l'entendre qu'il n'avait pas l'intention de se présenter à nouveau comme député.

Édouard René Demers y voit l'occasion de se présenter à nouveau pour le Parti Rouge. Il le laisse savoir. Même s'il ne détient plus de poste dans le domaine municipal, il n'en reste pas moins en excellente posture. Syndic de la chambre des notaires, il est connu d'un bout à l'autre du comté. Son neveu, Alexis Louis Demers, a été élu maire de Henryville avec son appui. Mais l'inévitable lutte interne du Parti l'attend. Charles Laberge ne favorise pas sa candidature. Se rappelant que Demers s'était prononcé contre la politique du Parti concernant l'annexion aux États-Unis, il préfère la candidature de son vieil allié, Alexandre Dufresne. *Le Franco-Canadien*, un journal local fondé par Charles Laberge et Félix-Gabriel Marchand, se prononce publiquement contre la candidature de Me Demers. Marchand est le trésorier de la chambre des notaires du comté d'Iberville dont Me Demers est le syndic. Ce dernier, qui avait cédé à Charles Laberge la place qui lui revenait comme candidat lors des élections de 1854, se sent trahi. Il voit comme un coup de Jarnac la décision du Parti de ne pas le choisir comme candidat. Refusant d'obtempérer, il se présente comme candidat rouge indépendant contre Alexandre Dufresne, le candidat officiel du Parti Rouge. Il est convaincu qu'il va gagner cette élection. Ce fut sans doute l'une des plus féroces du comté d'Iberville. Lors du retour des brefs le 15 juillet 1861, Demers apprend qu'il est battu par 12 voix, un résultat crève-cœur. Comme il s'agissait d'un vote ouvert, un recomptage n'était pas utile puisqu'on connaissait aussitôt le résultat, chaque électeur ayant exprimé son choix à haute et intelligible voix.

Mais il y avait anguille sous roche. Stupéfait, Édouard René Demers découvre que, dans certaines paroisses, le nombre de votes dépasse celui des électeurs qualifiés selon la loi. Il lui apparaît clairement que l'organisation d'Alexandre Dufresne a fait voter un grand nombre de personnes qui n'avaient pas le statut nécessaire pour le faire. Il décide donc de contester l'élection d'Alexandre Dufresne. Il passe les semaines et les mois qui suivent à effectuer les recherches nécessaires pour déterminer quelles personnes ont voté sans en avoir le droit. Il présente ensuite une pétition à l'Assemblée législative de la Province du Canada, relatant toutes les fraudes qu'il a relevées lors de l'élection dans le comté d'Iberville. Remarquablement bien étayée, la requête comprend les noms d'un grand nombre de personnes ayant voté illégalement. Le solliciteur général, Louis Simon Morin, présente sa requête le 3 avril 1862.

À cette époque, c'était la procédure à suivre. Il n'y avait pas de contestation judiciaire. Il fallait obtenir l'appui de l'Assemblée législative et aussi celui du conseil législatif. Une mission quasi impossible, la majorité appartenant aux conservateurs, qui se souciaient peu du visage du député rouge. C'était une affaire partisane interne. Le Parti Rouge n'avait pas appuyé la candidature de Demers. Les procédures dilatoires furent telles qu'aucune décision ne fut prise avant l'élection suivante. La requête devenait caduque.

Il avait joué le tout pour le tout et avait perdu. Il allait passer pour un mauvais perdant. Sa carrière politique était finie.



Entrée en matière, extrait de la pétition d'Édouard René Demers demandant l'annulation de l'élection.

Démembrement de Henryville

En 1863, Henryville était une paroisse prospère avec une population de plusieurs milliers de résidents. La création de la paroisse de Saint-Sébastien à partir du territoire d'Henryville diminuera l'importance de celle-ci. Puis ce fut la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois qui fut détachée d'Henryville, lui retranchant la moitié de ses habitants. Le démantèlement de Henryville était-il une manœuvre des Bleus pour réduire l'influence des Rouges ? C'est fort possible, en vertu de la vieille stratégie politique consistant à diviser pour mieux régner. Un incendie détruisit les moulins Mix et

Goodnow, l'une des plus importantes industries de Henryville. Les propriétaires décidèrent de reconstruire ailleurs et entraînaient avec eux le quart de la population. Cet incendie constituait-il un moyen de chasser les Rouges ? En outre, une explosion détruisit complètement la bâtisse et les machineries toutes neuves de la tannerie que Xavier Darche et Louis Fournier venaient d'établir et qui avait la capacité d'employer une centaine d'ouvriers. Darche, qui était associé à Alexis Louis Demers, quitta Henryville pour aller s'établir dans un lieu plus clément. Plusieurs familles déménagèrent ailleurs, réduisant d'autant la population. N'oublions pas que c'est par les incendies que le « vieux brûlot » avait réussi à chasser les patriotes. La bibliothèque de l'Institut-Canadien et les locaux du journal des Rouges, *L'avenir*, à Montréal, avaient été détruits par le feu. Même le parlement, situé alors à Montréal, avait été incendié lors d'une émeute contre le paiement de compensations aux patriotes, qui avaient perdu des biens durant la rébellion.

La saga des Demers

10e partie

Robert Demers, paru dans V15N6 - juin/juillet 2018

Représentation de l'horloge peinte en couleur vert de persienne



Édouard René Demers quitte Henryville

En 1874, Édouard René Demers déménage à son tour pour pratiquer le notariat au 17, rue Bridge à Bedford, une municipalité située à une vingtaine de kilomètres de Henryville et qui est en pleine expansion. Bedford est considérée comme le chef-lieu du comté voisin de Missisquoi. Deux de ses fils, Louis Joseph et Napoléon, s'y sont établis grâce au contact d'Édouard René Demers avec Richard Dickinson, notaire depuis 1828, qui est le registrateur du bureau d'enregistrement situé à Bedford. Louis Joseph Demers s'associera à Richard Dickinson. La société Dickinson et Demers a pignon sur rue au 1, rue Bridge à Bedford.

Né à Liverpool, en Angleterre, Richard Dickinson a immigré au Canada à l'âge de huit ans. Il a fait ses études au Québec et y a été reçu notaire. Il est reconnu pour avoir été l'artisan du développement de Bedford. Louis Joseph Demers deviendra successivement registrateur adjoint puis, en 1879, registrateur-associé du bureau d'enregistrement de Bedford. Son frère Napoléon Demers occupera aussi le poste de registrateur adjoint.

En 1876, Édouard René Demers participe à la fondation de l'école Saint-Damien, la première école catholique de Bedford. En 1879, un autre fils d'Édouard René, F. X. Édouard Demers, en est l'instituteur en chef. La femme de ce dernier y enseigne aussi.



**Photo de l'école
Saint-Damien**

L'arrivée des Demers dans le comté de Missisquoi reflète celle des Canadiens français dans les Cantons de l'Est. C'est à Bedford que se poursuit la vie du notaire Demers. Il y pratiquera le notariat activement jusqu'à

son décès. En plus d'une carrière remarquable dans la fonction publique, il nous a laissé 11 392 actes notariés. Le privilège de la dîme qu'il avait combattu fut finalement abrogé le 1er janvier 1994 avec l'entrée en vigueur du nouveau *Code civil du Québec* adopté par le gouvernement libéral de Robert Bourassa.

L'horloge est vendue

En 1885, Édouard René Demers offrit à son neveu Alexis Louis Demers d'acheter la grande horloge du chemin de Chambly. C'était un juste retour des choses, car le père d'Alexis Louis en aurait normalement hérité s'il n'était pas décédé si jeune. Elle est vendue pour la somme de 50,00 \$ ce qui évitait à Édouard René Demers d'avoir à répondre aux questions de ses fils qui, de toute façon, n'en voulaient pas. Alexis Louis Demers a payé ce montant pour obliger son oncle. Elle avait coûté 80,00 \$ en 1830, mais elle était en très mauvais état, en plus d'être de couleur vert de persienne.

Le notaire Édouard René Demers a eu une vie remarquable, il a été secrétaire-trésorier de sa municipalité et de sa commission scolaire, ainsi qu'un membre dévoué de sa paroisse. Par la suite, il a été maire, conseiller et préfet de comté, de même que le fondateur de la première bibliothèque de sa municipalité. Patriote puis réformiste, il est devenu également membre du Parti Rouge et candidat Rouge par deux fois, sans toutefois être élu député. Il a combattu la confédération des provinces canadiennes, la dîme et les droits seigneuriaux. Par contre, en tant que Rouge modéré, il était contre

l'anticléricisme excessif de certains membres du Parti Rouge et il a combattu ceux qui faisaient la promotion de l'annexionnisme.

Certains résidents de Bedford et des environs ont connu deux de ses descendants, soit son petit-fils Émile Demers qui a été secrétaire-trésorier de la ville de Bedford et sa petite-fille Adrienne Demers qui a été maîtresse de poste de Bedford durant de nombreuses années.

Édouard René Demers est décédé à Bedford en 1886. Il a d'abord été enterré dans le cimetière à côté de l'église. Le cimetière et toutes les pierres tombales ont ensuite été déménagés dans un nouveau site situé sur le bord de la route de Bedford qui mène à Farnham. J'ai retrouvé sa pierre tombale dans ce cimetière ; elle était couverte de suie et à peine lisible. Je l'ai fait nettoyer et elle est redevenue toute blanche. On peut maintenant y lire l'inscription E. R. DEMERS N. P.

Avant son décès, Édouard René Demers a connu une grande joie, celle de voir se produire un événement dont il avait rêvé. C'est ce que nous apprendrons dans le prochain chapitre.

La saga des Demers

11e partie, chapitre 3 : Les Libéraux

Robert Demers, paru dans [V16N1 - août-sept. 2018](#)

Alexis Louis Demers 1825 – 1886

C'est le 3e propriétaire de l'horloge du chemin de Chambly.

Note de la rédaction

Pour être fidèle à l'orthographe usuelle en matière de toponymie dans le Canada du 19e siècle, l'auteur a choisi d'orthographier les noms à la manière britannique (St. Armand plutôt que Saint-Armand). Choix que nous respectons à sa suite. Rendons au 19e ce qui lui appartient !



Introduction

Nous sommes à la fin de l'époque du Canada-Uni et au début de la Confédération. L'horloge du chemin de Chambly se trouve à Henryville, où elle a été transportée depuis Bedford, un village d'environ 400 habitants, après avoir été acquise par Alexis Louis Demers de son oncle le notaire Édouard René Demers. Henryville, municipalité de frontière, a une population importante qui, avec St. Sébastien, un démembrement d'Henryville, et les paroisses est d'environ 5 800 habitants. Un chemin de fer a été construit dans la région par le Montreal and Vermont Junction Railway pour faire le lien entre Montréal et Boston. Une des gares a été établie à St. Armand. Il y a aussi un arrêt à Moor's Corner. Un service de diligence, alors appelé *stagecoach*, fait le lien avec Pigeon Hill et Philipsburg. Il en est de même des autres gares de la région.

Gare de St. Armand



Henryville est desservie par la station de Pike River et Malmaison. Hervé Demers, le cocher, y attend les passagers et le courrier qu'il ira mener à bon port. La Rivière-aux-Brochets est un cours d'eau tributaire du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Après avoir traversé Frelighsburg, Stanbridge East, Bedford et Pike River, elle se jette dans la baie Missisquoi. Malmaison est un manoir situé à courte distance de Pike River. James

McGill, le fondateur de l'université McGill, épousa la veuve d'Armand DesRivières. Elle avait deux fils de son premier mariage et ils furent adoptés par McGill comme ses enfants. Modelée sur celle de la France, la Malmaison fut construite par eux.

Diligence



Alexis Louis Demers est né en 1825 à St. Jean Chrysostome, comté de Châteauguay. En 1832, il déménagea sur le chemin de Chambly à Longueuil quand son père Alexis Demers reprit l'auberge que lui avait laissé le sien. Il ne fit, tout au plus, que des études élémentaires. C'était une époque où le système scolaire était bouleversé par des conflits politiques qui finirent par donner lieu à la Rébellion. La rafle des Patriotes de

janvier 1838 le fit déménager à Henryville à l'âge de 12 ans, avec son grand-père

François et son père Alexis. Une bonne partie du village était alors couverte de bois. Vers 1840, grâce à l'intervention de son oncle Édouard René Demers, il devint le jeune commis de Joseph Gariépy, marchand général et premier syndic lors de la construction de l'église de St. George d'Henryville. Cette construction occupait beaucoup Gariépy dont les absences répétées permirent à Alexis Louis Demers de se familiariser rapidement avec toutes les opérations du commerce. Il n'avait alors que 15 ans.

Il fut aussi l'adjoint de son oncle, le notaire Édouard René Demers. En évoquant cette période, il disait en riant qu'il avait été le clerc de notaire le plus vieux de son époque. Comme il n'avait pas l'éducation requise pour devenir notaire, il assistait son oncle dans ses fonctions diverses, particulièrement dans le domaine municipal et scolaire et lors des élections où ce dernier était candidat du Parti Rouge. C'est ainsi qu'il fut initié à ces fonctions, nouvelles à l'époque. Quand, le 2 août 1855, son oncle Édouard René fut nommé maire d'Henryville, Alexis Louis devint secrétaire-trésorier de la municipalité d'Henryville durant la première année de ce mandat. Il avait trente ans. C'était la première fois qu'il occupait un poste officiel.

Manoir de Malmaison



Le 22 octobre 1855, Alexis Louis épousa en secondes noces Marie Goyette, née le 7 juillet 1835 à St. Athanase (Iberville) et âgée de vingt ans. Elle venait d'une famille pauvre et n'avait aucune instruction. Elle ne savait même pas signer son nom.

Cependant, elle jouissait d'une excellente santé, était d'une grande beauté et manifestait une vive intelligence. Au début, la jeune mariée n'était pas bien vue par la parenté. Cependant, selon Hermine, la sœur d'Alexis Louis, les opinions ont changé rapidement et ceux qui avaient le plus critiqué ce mariage furent les premiers à s'en féliciter. Mon grand-père Louis-Philippe a écrit que Marie Goyette s'est facilement adaptée à son nouveau milieu. Vivant avec des personnes instruites, elle parlait aussi bien qu'elles, voire mieux qu'Alexis Louis, qui prononçait mal des mots qu'il écrivait pourtant correctement.

Alexis Louis parlait comme les habitants de son village, du Québec en fait. On appelle aujourd'hui ce parler le joul. Entre autres, le « e » se prononce comme un « a » devant un « r ». Ce jargon est aussi marqué par la palatalisation : le « t » se prononce « ts » et le « d », « dz ». « Tsé j'veux dzire ». Les cultivateurs de ce temps-là parlaient ainsi, parsemant leurs phrases de termes anciens importés de la Normandie et des autres provinces situées le long de la côte française. Ces termes se trouvent dans le *Dictionnaire général de la langue française au Canada* de Louis-Alexandre

Bélisle. Dans ma jeunesse, dans les années 1940, j'ai souvent entendu les gens dire « moé et toé ». Ce que j'imitais comme enfant. Voilà que sans le savoir je parlais comme mon arrière-grand-père.

Alexis Louis Demers et l'éducation

Édouard René Demers



Alexis Louis avait peu d'éducation. Il ne connaissait pas l'anglais, ce qui lui causa de nombreux problèmes au cours de sa vie. Son oncle le notaire lui apprit à écrire correctement. Quant à Joseph Gariépy, le marchand général, il lui apprit à compter. Au contact de ces deux personnes, Alexis Louis comprit l'importance de l'éducation. Il créa la première école modèle dans le Haut-Richelieu, il avait fait venir un professeur de l'école normale dont le salaire, fabuleux pour l'époque, était de 450 \$ et qui était par ailleurs logé et chauffé. Les enfants qui allaient à cette école connaissaient le français, l'anglais et les mathématiques à la perfection, si bien que quand ils se retrouvaient au cours classique, ils étaient des premiers de classe. Ses fils étudièrent au séminaire de St. Hyacinthe, à l'instar de ceux du notaire Édouard René Demers qui y avaient inscrit les siens.

Marchand général

Joseph Gariépy étant décédé en 1854, Alexis Louis Demers et son cousin Xavier Darche firent l'acquisition du commerce du neveu de M. Gariépy, qui en avait hérité. Alexis Louis devint alors marchand général. Cette association avec son cousin dura jusqu'au démembrement de Henryville par l'établissement de St. Sébastien. M. Darche pensa alors qu'il n'y avait plus assez de profit à réaliser pour les deux associés. Il quitta donc Henryville pour Danville. Il eut raison car il réalisa promptement une jolie fortune. Apparemment encouragé par cet exemple, Alexis Louis Demers avait acheté 1000 acres de terre à Barnstown, près de Coaticook. À l'automne de 1876, il s'y installa et y acheta une jolie maison. En 1878, après avoir perdu plusieurs milliers de dollars, il revendit le tout et retourna s'installer à Henryville. Ce fut la seule erreur de sa vie. Il avait vendu avec perte les propriétés qu'il possédait à Henryville et à Barnstown.

La mairie

Le 24 avril 1858, Alexis Louis est nommé commissaire de la Cour des commissaires pour la paroisse de St. George d'Henryville, puis juge de paix en 1860. Le notaire Demers ne s'était pas présenté lors de l'élection en 1858. Le 24 janvier 1860, Alexis Louis Demers est élu conseiller et fait son entrée au conseil municipal de la paroisse. Le 13 juillet 1861, à la suite de la démission de Robert Wright, Alexis Louis Demers est élu maire du conseil municipal de la paroisse de St. George d'Henryville et il est assermenté séance tenante par le notaire Édouard René Demers.

Alexis Louis Demers et Louis Molleur

Alexis Louis Demers



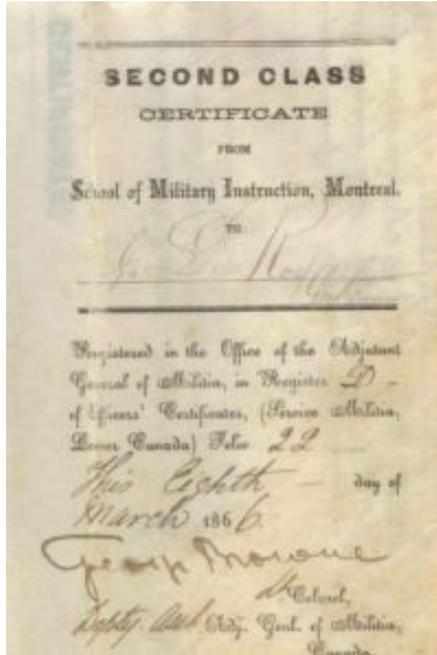
Le 17 juin 1862, Louis Molleur fils est nommé surintendant spécial par le conseil municipal de Henryville sous la présidence d'Alexis Louis Demers. Le 8 juillet 1863, Louis Molleur est nommé secrétaire-trésorier de la municipalité pour succéder au notaire Thomas Brossard, qui occupait cette fonction depuis le 5 novembre 1855. Louis Molleur est originaire de L'Acadie, où il a occupé la fonction d'instituteur. Il a ensuite vécu à St. Valentin, où il fut commerçant avant de s'établir à Henryville à la suggestion, sans doute, du notaire Demers qui a des liens avec L'Acadie où il a fait sa cléricature et où il a épousé Domitilde Bourassa. Celle-ci est la fille de François Bourassa père, l'un des propriétaires terriens des plus importants dans la paroisse de L'Acadie. Molleur ira par la suite s'établir à St. Jean. Louis Molleur et Alexis Louis Demers joueront un rôle

important dans leurs carrières respectives.

Menace d'invasion du Canada : les Fenians

C'est au printemps de 1865 que Jules Lucien Roy, qui réside à Henryville, décide d'aller voir Mélanie Demers à l'auberge de ce village que tient son père Narcisse Demers. La famille Roy est importante à Henryville et ailleurs dans la vallée du Richelieu. Les Roy sont nombreux et plusieurs membres de cette grande famille sont des gens influents. En entrant dans l'auberge, Jules Lucien constate qu'il y a beaucoup de monde et que s'y tient une discussion animée. En plus de l'oncle de Mélanie, on y trouvait le notaire Édouard René Demers, frère de Narcisse Demers, et leur neveu, Alexis Louis Demers, maire d'Henryville. Aussitôt, on lui adresse la parole. C'est alors qu'il apprend qu'il y a

des milliers de membres de la société irlandaise *The Fenians* qui s'agitent. Ce sont des militaires qui ont participé à la guerre civile entre le nord et le sud des États-Unis. Ils se préparent à envahir le Canada pour attaquer la Grande-Bretagne et obtenir l'indépendance de l'Irlande. Le gouvernement du Canada vient d'émettre un avis de recrutement de 10 000 miliciens pour défendre le pays. On cherche des candidats pour suivre le cours d'officier de la milice canadienne. La nouvelle ne tombe pas dans



l'oreille d'un sourd. Fort des renseignements obtenus de ces augustes personnes, Jules Lucien Roy ira suivre les cours d'officier à la School of Military Instruction, installée le 28 février 1865 au marché Bonsecours de Montréal. Ensuite, cette école militaire s'établira dans l'arsenal du square Victoria. Le 8 mars 1866, Jules Lucien Roy deviendra officier deuxième classe de la milice canadienne. Il suivra un deuxième cours et, le 4 avril 1866, il deviendra officier première classe du régiment d'Iberville et enseigne (sous-lieutenant) du 5^e bataillon-Rouville, comprenant la milice résidente de Henryville.

Certificat d'officier de Jules Lucien Roy du 8 mars 1866

La saga des Demers

12^e partie), chapitre 3

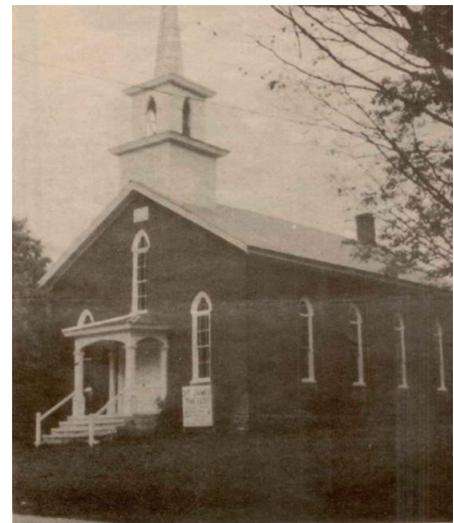
Robert Demers

, paru dans V16N2 - oct.-nov. 2018

L'église St. James the Less à Pigeon Hill, 1860

Note de la rédaction

Pour être fidèle à l'orthographe usuelle en matière de toponymie dans le Canada du 19^e siècle, l'auteur a choisi d'orthographier les noms à la

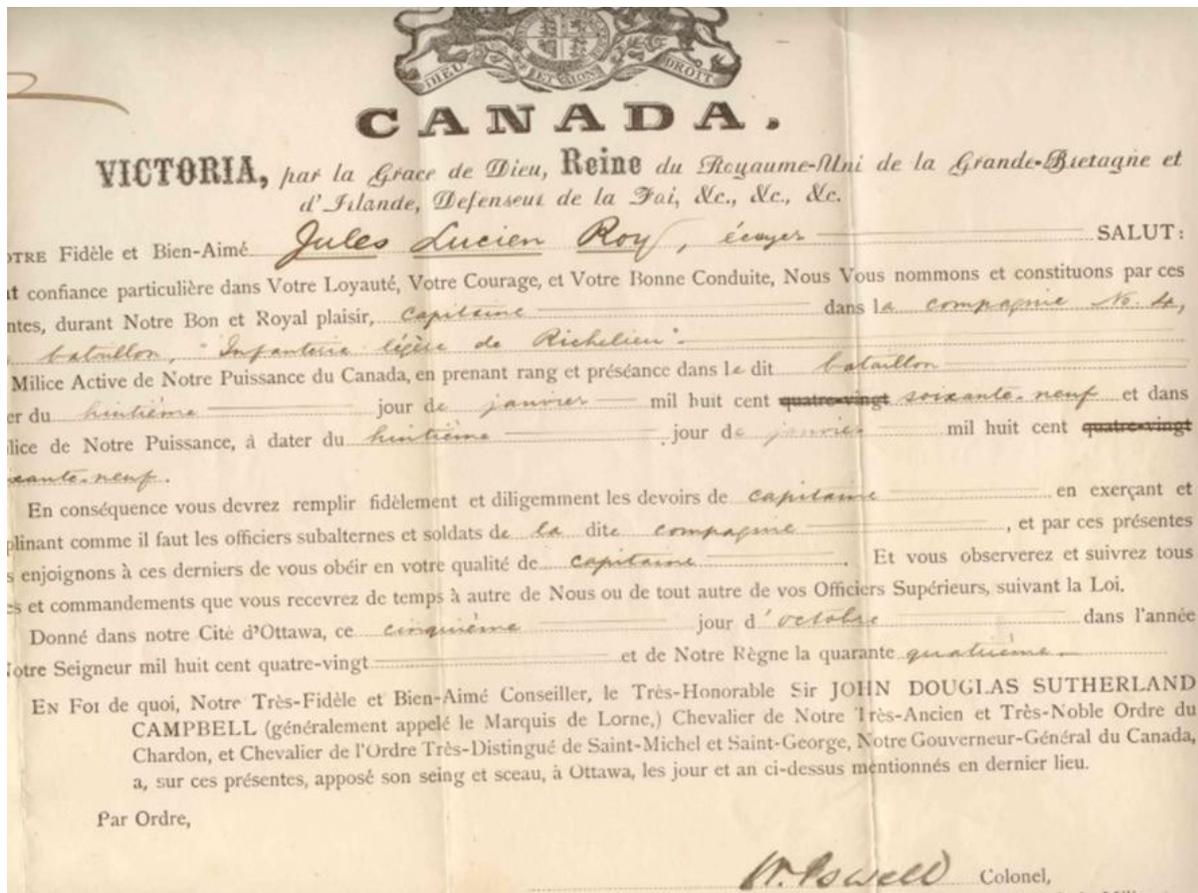


manière britannique (St. Armand plutôt que Saint-Armand). Choix que nous respectons à sa suite. Rendons au 19e ce qui lui appartient !

Invasion de Pigeon Hill

En 1866, les Fenians ont envahi le district de Niagara, dans le Haut-Canada. Par la suite, ils envahissaient Pigeon Hill, Cooks Corner, St. Armand, Frelighsburg et Stanbridge. Jules Lucien Roy sera envoyé au front à Pigeon Hill, aujourd'hui hameau de Saint-Armand, où les Fenians ont établi leur quartier général après avoir brûlé des maisons et des granges et s'être livrés au pillage. Roy connaît bien l'endroit et il sait que les Fenians ne peuvent s'enfuir que par la tourbière qui longe le ruisseau Groat Creek, à l'est de Pigeon Hill, pour éviter d'être encerclés. C'est un bon moment pour les attaquer. Avec ses fondrières, l'endroit est une véritable souricière. Cependant, les officiers supérieurs préfèrent attendre des renforts. Ils feront subséquemment l'objet de critiques de la part de la population et d'un blâme de celle de l'armée. Selon ce que m'a confié un propriétaire d'une terrain sur le bord du Groat Creek, on trouve encore quelques traces du départ des Fenians, lesquels échoueront dans leur tentative d'envahir le Canada. Ils seront repoussés partout.

Les Fenians jouissaient d'un appui en sous-main du gouvernement américain, mais le traité signé avec la Grande-Bretagne suite à la guerre de 1812 empêchait ce dernier d'agir ouvertement. En 1866, les dirigeants américains offriront alors 29 millions de dollars pour acheter le Canada East (Québec), 36,5 millions pour le Canada West (Ontario), 8 millions pour la Nova Scotia, 7 millions pour le New Brunswick et des sommes moindres pour les autres territoires. L'Angleterre n'était pas vendeuse, ce n'était pas la France de Napoléon. On connaît peu cet évènement qui a failli faire de nous des Américains. Tout comme en 1812, le péril a été repoussé grâce aux miliciens canadiens, mais cet incident a fait comprendre le risque de division que couraient les colonies britanniques du nord. Cette tentative d'envahir le Canada eut une profonde influence sur les Canadiens et contribuera au rejet des annexionnistes et des indépendantistes. Le 8 janvier 1869, Jules Lucien Roy est promu, au nom de la Reine Victoria, capitaine dans la compagnie de St. George et St. Sébastien dans le 21e Bataillon de l'Infanterie légère du Richelieu de la milice active du Canada. Le 26 octobre 1869, vêtu de son habit d'officier de la milice canadienne, il épouse à Henryville Mélanie Demers, la fille de l'aubergiste Narcisse Demers père.



Certificat de nomination de Jules Lucien Roy comme capitaine

Invasion d'Eccles Hill

En 1870, les Fenians tenteront à nouveau de s'emparer du Canada en attaquant notamment Eccles Hill, aujourd'hui hameau de Frelighsburg et voisin de Pigeon Hill. Roy participa à cette bataille avec son beau-frère, le sergent Narcisse Demers fils et les miliciens Édouard Demers et Napoléon Demers, deux fils du notaire Édouard René Demers. Jules Lucien Roy a certainement impressionné le jeune Prince Arthur, fils de la Reine Victoria, qui participait à la bataille. En effet, il montra qu'il connaissait parfaitement le terrain, connaissance qui lui venait du temps où il avait parcouru les collines pour y faire la chasse aux chats sauvages en compagnie des Demers, lesquels exerçaient le métier de tanneur à Henryville et qui fabriquaient des « capots de chat sauvage » particulièrement appréciés durant les grands froids de l'hiver.



Capots de chat sauvage

Pour le militaire, la connaissance du terrain est de première importance, que ce soit à l'attaque ou à la défense. Roy et les Demers connaissaient un grand nombre de résidents des villages situés près de la route que l'on appelait alors The Bay Road et qui reliait Philipsburg à Frelighsburg. Les Fenians se rendirent compte que la population du Québec, composée de loyalistes anglophones et de Canadiens français, ne leur était pas favorable. Pour eux, ce fut donc un autre échec. Roy obtint la médaille « Fenian Raid » de la Reine Victoria de même que le sabre d'honneur des officiers. Il fit une carrière militaire remarquable en tant qu'officier et capitaine avant d'être nommé, le 8 janvier 1874, major de la St. John's Infantry Company. Comme c'était la coutume, il fut mis à la retraite le 12 décembre 1884.

Parmi les enfants de Jules Lucien Roy et de Mélanie Demers, naîtra Marie-Louise Roy qui épousa en secondes noces mon grand-père Louis-Philippe Demers. Par cette alliance, Jules Lucien Roy est devenu mon arrière-grand-père et Marie-Louise, ma grand-mère. Je l'ai bien connue, car elle a vécu jusqu'à un âge avancé. Elle avait eu un fils de son premier mariage, lequel n'a pas eu de descendant. J'ai donc hérité de la médaille et du sabre d'honneur de Jules Lucien Roy.



La médaille Fenian Raid de la reine Victoria

Le sabre d'honneur remis aux officiers ayant repoussé les Fenians



De Patriote à Réformiste

Alexis Louis Demers connaissait bien l'histoire des Patriotes car il avait eu l'occasion d'en parler à de nombreuses reprises avec son oncle, le notaire Édouard René Demers. Grâce à François Bourassa, beau-frère de son oncle et député de St. Jean depuis 1854, il connaissait aussi l'histoire de la rébellion du Haut-Canada menée à la même époque par William Lyon Mackenzie, qui était l'un des fondateurs du Reform Party et qui réclamait un gouvernement responsable devant les élus. Frustré par la lenteur des réformes, Mackenzie devint chef de la rébellion dans le Haut-Canada. Les dessins de C.W. Jefferys ci-après en illustrent les faits saillants.

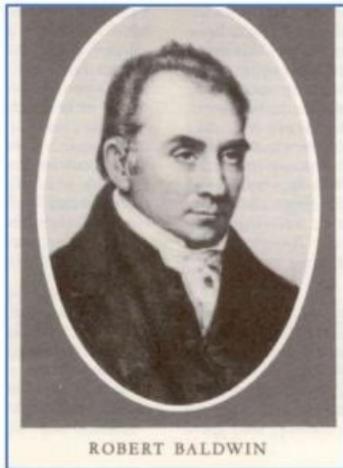
Les rebelles attaquèrent Toronto, mais ils ne connurent que la défaite, la fuite et une répression particulièrement sévère.

On peut en juger en comparant les données publiées dans la tribune libre de *La Presse* du 4 janvier 1984 par Giles L. Gadoury, auteur de l'article intitulé

« L'insurrection des patriotes de 1837-38 : la cause véritable »

	Bas-Canada	Haut-Canada
Exécutés	12 patriotes	29 réformistes
Exilés	60 patriotes	83 réformistes
Arrêtés	865 patriotes	885 réformistes

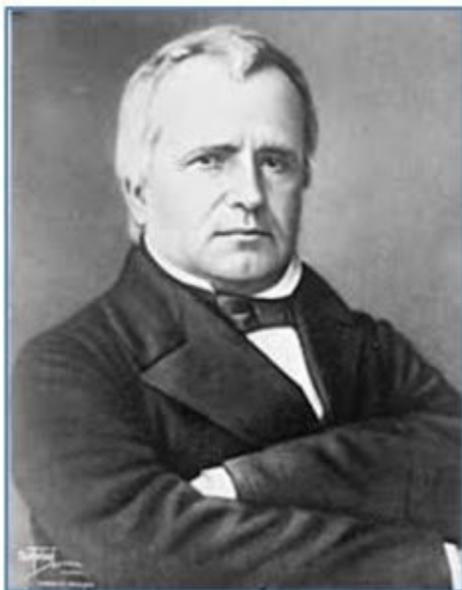
Ces chiffres sont éloquentes. Tant au Haut qu'au Bas-Canada la rébellion avait pour but de mettre un terme aux abus du gouvernement et à son oligarchie.



ROBERT BALDWIN

Alexis Louis Demers suivait les débats à l'Assemblée législative du Parlement du Canada-Uni grâce aux journaux apportés par son oncle Édouard René Demers, mais aussi aux discussions avec ce dernier et avec le député François Bourassa. Comme le notaire et le député, il avait joint le Parti des Réformistes de LaFontaine et Baldwin, appuyant la demande d'un gouvernement responsable et du rétablissement du français comme langue officielle.

Robert Baldwin



Louis-Hippolyte LaFontaine



Louis-Joseph Papineau, député du Parti Rouge



Antoine-Aimé Dorion, chef du Parti Rouge

De Réformiste à Rouge



The Charlottetown Conference delegates on the steps of Government House, (Public Archives of Canada)

- | | |
|---|--|
| 1. John Hamilton Gray, Prince Edward Island | 16. Charles Tupper, Nova Scotia |
| 2. John A. Macdonald, Canada West | 17. A. T. Galt, Canada |
| 3. Sir Joseph E. Caithers, Cape Breton | 18. Stephen D. LeMay, New Brunswick |
| 4. Thomas O'Rourke, Ontario | 19. Andrew A. MacDonnell, Prince Edward Island |
| 5. John A. Macdonald, Canada West | 20. C. Campbell, Canada |
| 6. John A. Macdonald, Canada West | 21. John Macdonnell, Canada |
| 7. John A. Macdonald, Canada West | 22. John A. Macdonald, Canada West |
| 8. Robert Dwyer, Nova Scotia | 23. George Jones, Prince Edward Island |
| 9. Robert Dwyer, Nova Scotia | 24. George Jones, Canada |
| 10. John Macdonald, Canada West | 25. George Jones, Canada |
| 11. Edward Palmer, Prince Edward Island | 26. Hugh Stewart, Canada West |
| 12. Edward Palmer, Prince Edward Island | 27. W. Charles Stewart, Canada West |
| 13. W. C. Stewart, Canada West | 28. William H. Lee, Canada |

*Prince
Edward
Island*
The Gentle Island

La réunion de Charlottetown

Toutefois, devant la lenteur des réformes, il était devenu un partisan des frères Dorion et de Louis-Joseph Papineau, de même qu'organisateur du parti Rouge. Les Rouges réclamaient la séparation du Canada-Uni et le retour au Bas-Canada. Certains réclamaient l'annexion aux États-Unis, mais les Demers n'appuyaient pas cette proposition. Par contre, ces derniers étaient d'ardents partisans de l'abolition de la dîme et du régime seigneurial. Une réforme de l'éducation était au premier plan de leurs demandes, mais ils n'appuyaient pas ceux qui attaquaient avec excès l'Église catholique. Suite aux déconfitures électorales subies par son oncle, le notaire Demers, l'ardeur d'Alexis Louis pour le Parti Rouge s'était fortement refroidie. Il avait aussi compris que la population rejetait l'annexion aux États-Unis, de même qu'un retour à un Bas-Canada indépendant. En conséquence des raids des Fenians, les Canadiens percevaient le besoin d'une alliance entre les provinces du nord de l'Amérique pour se protéger du sud en même temps qu'ils aspiraient à un régime qui permettrait aux populations locales de se gouverner suivant leurs besoins, ce que le parlement du Canada-Uni ne semblait pas à même de réussir.

La victoire des Conservateurs

Comme bien d'autres Rouges, Alexis Louis Demers avait observé que les Conservateurs de McDonald et les modérés de Cartier avaient obtenu une nouvelle constitution qui résultait :

- 1) d'une recommandation d'une commission parlementaire ;
- 2) d'une coalition entre les Conservateurs et des Réformistes ;
- 3) d'une entente de principe avec les provinces maritimes lors de la réunion de Charlottetown ;
- 4) d'un accord sur 72 résolutions lors de la conférence de Québec ;
- 5) d'une acceptation des résolutions par l'Assemblée législative du Canada-Uni ;
- 6) d'un appui des autorités impériales au projet soumis.



L'alliance des Progressistes de John A. McDonald et des Réformistes de George Étienne Cartier avait abouti. Le Canada obtenait de la Grande-Bretagne une nouvelle constitution avec un gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Le Bas-Canada, devenu le Canada Est de la Province du Canada-Uni, renaissait sous le nom de Province de Québec. Le Haut-Canada devenait la Province de l'Ontario. Des élections devenaient nécessaires. Le « rougisme » annexionniste ou indépendantiste n'avait pas l'appui de la population. Les Conservateurs avaient gagné.

Monument de Sir George Étienne Cartier

Du Parti Rouge au Parti Libéral

Devant les succès de McDonald et Cartier, les Rouges joignirent le Parti Libéral qui regroupait les Réformistes modérés opposés aux Conservateurs. Alexis Louis Demers faisait partie de ceux qui croyaient qu'il était temps de se joindre aux Libéraux et de surveiller les Conservateurs ainsi que de voir à améliorer la nouvelle constitution.

En 1867, avec la formation de la Confédération, Charles Laberge se prépare à reprendre du service comme député. Bien installé dans la ville de St. Jean, il ne compte plus se présenter dans le comté d'Iberville où il avait été député Rouge. Il projette plutôt de se porter candidat contre François Bourassa à l'élection fédérale du comté de St. Jean. L'incursion de Charles Laberge dans le gouvernement de George Brown, alors qu'il était député d'Iberville, avait créé un froid entre les deux hommes et dans plusieurs milieux Rouges. D'ailleurs, Charles Laberge avait décidé alors de quitter la politique en laissant sa place à

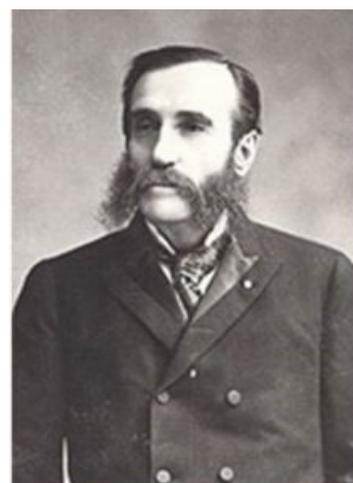
Alexandre Dufresne, son allié de toujours. Il voyait désormais dans cette élection de 1867 l'occasion d'écarter François Bourassa de la fonction de député comme il l'avait fait dans le passé à Iberville pour la candidature d'Édouard René Demers. Il s'est donc entendu avec Alexandre Dufresne, député sortant du comté d'Iberville, pour qu'il se présente dans le même comté tant au fédéral qu'au provincial. À cette époque, le double mandat était permis. Une entente d'entraide mutuelle fut faite avec Joseph Napoléon Poulin, le Conservateur qui se présentait dans le comté de Rouville, mais qui avait gardé, de l'époque où les comtés de Rouville et d'Iberville ne faisaient qu'un, de bons contacts dans ce dernier. Joseph Napoléon Poulin y avait alors agi à titre de maire et de député. Il pourrait donner un coup de main à Alexandre Dufresne. C'était une vieille tactique, sorte d'échange de bons services entre organisateurs de partis adversaires et de comtés différents, à laquelle Charles Laberge et Joseph Napoléon Poulin n'hésitaient pas à avoir recours, ayant été tous les deux annexionnistes. On pourrait y voir un retour du triumvirat dont, en 1850, on avait fait mention dans le journal *La Minerve* lorsque Laberge, Dufresne et Poulin s'étaient attaqués au patriote Pierre Davignon, député et maire du comté de Rouville. Pour compléter le groupe et se présenter à l'élection provinciale dans le comté de St. Jean, Charles Laberge entraîna Félix Gabriel Marchand, qui avait épousé la cousine de sa femme en plus d'être son associé au journal *Le Franco-Canadien*.



Charles Laberge



François Bourassa fils



Félix Gabriel Marchand

La revanche

En outre, cette élection de 1867 allait aussi être l'occasion de régler des comptes entre les factions Rouges. Dans le Haut-Richelieu, elle s'annonçait comme un combat royal, une lutte sans merci entre Charles Laberge, Alexandre Dufresne et Joseph Napoléon Poulin d'une part, et François Bourassa et les candidats ayant Alexis Louis Demers comme organisateur d'autre part. L'action allait se dérouler dans les comtés de St. Jean, d'Iberville et de Rouville. Alexis Louis Demers n'avait pas digéré la défaite de son oncle Édouard René Demers comme candidat rouge. Il était l'organisateur de son oncle et, comme lui, il avait compris que celui-ci avait été défait en conséquence des manigances et fourberies du trio Laberge, Dufresne et Poulin. Il attendait le bon moment pour leur réserver « un chien de sa chienne ».

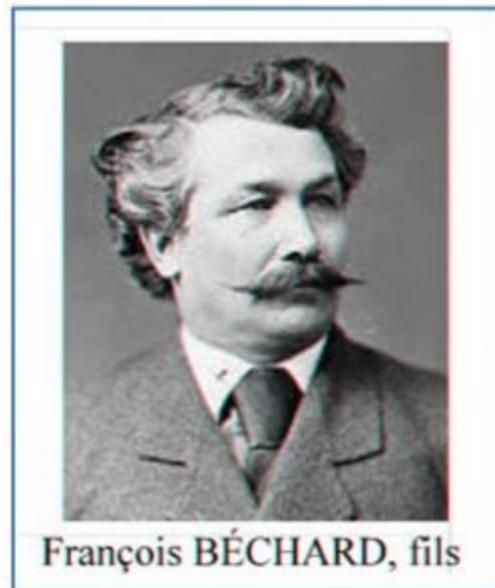
Depuis la défaite d'Édouard René Demers en 1861, le torchon brûlait chez les rouges. La pétition de Me Demers pour faire annuler l'élection d'Alexandre Dufresne avait circulé dans le Haut-Richelieu et la fraude électorale de Dufresne dans le comté d'Iberville avait été dénoncée. Durant les campagnes électorales, les grands thèmes ne sont pas toujours débattus, surtout lorsqu'il y a des luttes intestines dans un parti. François Bourassa ne fut pas surpris de la candidature de Charles Laberge contre lui. L'élection tant fédérale que provinciale déclenchée par la mise en place de la Confédération lui donna enfin l'occasion de relever le défi. Il avait l'appui de Me Demers qui s'attendait à revoir la candidature d'Alexandre Dufresne comme candidat dans Iberville. Ce serait le moment de prendre sa revanche. La stratégie pour l'élection sera mise en place par François Bourassa avec le concours de Me Demers. Ce dernier ne sera pas candidat. Alexis Louis Demers sera l'organisateur. Avec le concours de Me Édouard René Demers, il surveillera tout particulièrement l'organisation d'Alexandre Dufresne dans Iberville afin de s'assurer qu'il n'ait par recours aux manœuvres frauduleuses du passé. Me Demers connaît bien cette organisation, ayant pendant plusieurs mois analysé les fraudes commises lors de l'élection de 1861. Son neveu, Alexis Louis Demers, veillera aussi à faire sortir le vote, c'est-à-dire s'assurer que les électeurs qui leur sont favorables aillent voter. Ce dernier a quitté son poste de maire de St. George d'Henryville afin de se consacrer entièrement à l'élection.

Les candidats sont triés sur le volet. Pour se présenter contre Alexandre Dufresne au provincial dans le comté d'Iberville, on choisit Louis Molleur. Me Demers et

Alexis Louis Demers connaît bien ce dernier, autrefois professeur à L'Acadie, puis commerçant à Henryville. Il avait tenu le rôle de secrétaire-trésorier de la municipalité d'Henryville quand Alexis Louis Demers en était le maire. Par la suite, il s'était installé à Saint-Jean où il faisait des affaires. C'était un bon candidat, bien connu et apprécié du public. Il jouissait également de l'appui entier de François Bourassa, qu'il connaissait depuis des années.



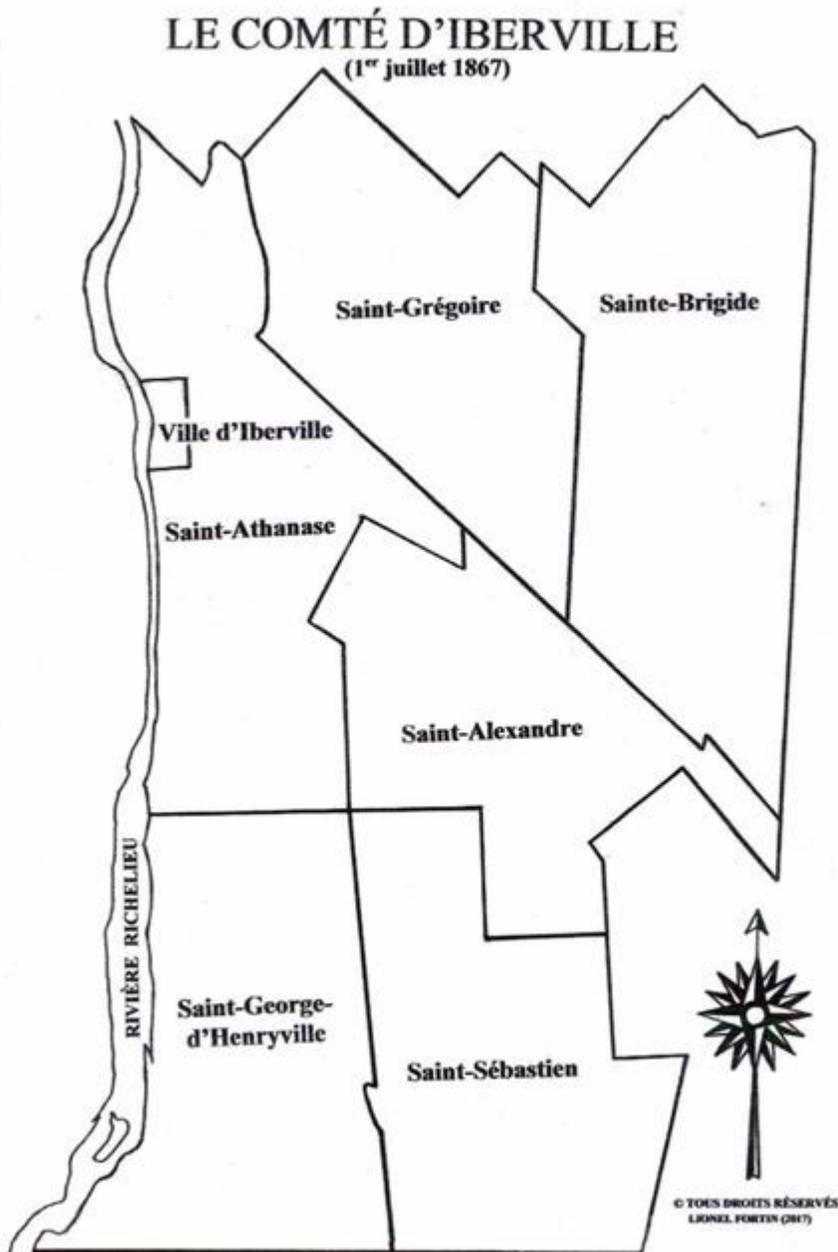
Louis Molleur



Contre la candidature d'Alexandre Dufresne au fédéral, on convaincra François Béchard fils, maire de St. Grégoire, de se présenter. Il est aussi d'une famille de Patriotes originaires de L'Acadie. C'est un allié naturel de François Bourassa et du notaire Demers. Aux votes du sud et du centre du comté d'Iberville, recueillis par les Demers et Bourassa, il va apporter ceux du nord.

Comme candidat contre Félix-Gabriel Marchand dans le comté de St. Jean, on recrute Isaïe Bissonnette, membre d'une famille de Patriotes de L'Acadie. Cultivateur prospère, il fut jadis commissaire d'école et président de la Société d'Agriculture du comté. Il forcera Marchand à s'occuper de son élection, chose que l'on souhaite. Pour lutter contre Joseph Napoléon Poulin dans le comté de Rouville, on recrute Guillaume Cheval dit St. Jacques, marchand général prospère, maire de la municipalité Mont St. Hilaire et président de la commission scolaire. Il connaît bien Napoléon Bourassa, le frère de François, lequel a épousé

une des filles de son oncle, Louis-Joseph Papineau. C'est un candidat important qui forcera le conservateur Joseph Napoléon Poulin à se battre dans son comté et à délaissier Iberville et Alexandre Dufresne. Une formule gagnante pour une chicane de Rouges.



La saga des Demers

13e partie, chapitre 3

Robert Demers, paru dans V16N3 - déc. 2018 - janv. 2019

ETAT DES POLLIS		
POUR LE COMTÉ D'IBERVILLE.		
COMMUNES		
Paroisse.	Dufresne.	Béchar.
St. Grégoire	72	168
St. Athanase	109	141
St. Brigide	39	104
St. Alexandre	52	184
St. Sébastien	47	207
St. George	25	213
Iberville	165	18
	<hr/>	<hr/>
	509	1035
		509
		<hr/>
		Maj. pour M. Béchar.
		526
POUR LE PARLEMENT LOCAL.		
Paroisses.	Dufresne.	Molleur.
St. Athanase	103	142
St. Grégoire	72	162
St. Brigide	40	102
St. Alexandre	41	195
St. Sébastien	45	206
St. George	27	210
Iberville	164	20
	<hr/>	<hr/>
	492	1037
		492
		<hr/>
		Maj. pour M. Molleur
		545

La campagne électorale

Alexis-Louis connaissait bien l'organisation d'une élection. Ayant démissionné de son poste de maire d'Henryville, il fit le tour des diverses paroisses et municipalités du comté. À tour de rôle, il alla rencontrer les organisateurs locaux du Parti Rouge. Il leur tenait le même discours. La Confédération des Conservateurs était un fait accompli. Le Parti Rouge devait s'unir avec les Réformistes Libéraux pour voir à améliorer la Confédération naissante. Il demandait à ce qu'on organise une assemblée locale où les candidats Molleur et Béchar seraient les principaux discoureurs, accompagnés de plusieurs personnalités du comté. Molleur, Béchar et leur organisateur en chef, Alexis Louis Demers, firent le tour de chaque paroisse : St. Grégoire, Ste. Brigide, St.

Sébastien, St. Alexandre, St. George d'Henryville, St. Athanase. On avait compté les votants qui les appuieraient. On laissait à Dufresne la ville d'Iberville.

Le résultat des élections



La Loyale Opposition

François Bourassa, Alexis Louis Demers et leurs candidats, Louis Molleur et François Béchard, furent les grands gagnants de cette élection. Charles Laberge, Alexandre Dufresne et Joseph Napoléon Poulin, les membres de l'ancien triumvirat annexionniste, furent éliminés. Charles Laberge fut battu par François Bourassa tandis que Louis Molleur et François Béchard furent tous deux élus avec de fortes

majorités, plus du double des voix obtenues par Alexandre Dufresne, qui fut battu à plates coutures tant au fédéral qu'au provincial. Joseph Napoléon Poulin fut défait par Guillaume Cheval dit St. Jacques. Élu, Félix-Gabriel Marchand fut le seul des alliés de Charles Laberge à sauver sa peau. Dès lors, Charles Laberge cessa de participer comme député aux élections. Sa carrière politique était terminée. Il quitta St. Jean en 1872 et, déçu, retourna à Montréal. Le résultat de l'élection de 1867 dans le comté d'Iberville fut publié en détail dans le journal de l'époque, *Le Franco-canadien*.

Alexis Louis Demers devient député

Alexis Louis avait appuyé Louis Molleur et contribué à le faire élire comme député en 1867. Il resta son organisateur. Après avoir été élu 4 fois et avoir été dans l'opposition de façon continue, sauf pour les 18 mois du Gouvernement Joly, Molleur décida d'abandonner la politique pour se concentrer sur les affaires. Entrepreneur né, il décida de ne pas se représenter à l'élection de 1881. Il fit donc appel à Alexis Louis Demers pour le remplacer et lui offrit son appui total. Alexis Louis s'y prépara et fit un retour en politique. Il redevint maire d'Henryville en 1879, puis accéda au poste de préfet du comté d'Iberville en 1880. Il était prêt à se présenter lors de l'élection de 1881. Alexis Louis était un homme bien différent de son oncle Édouard René. On admirait le notaire, on le craignait même, mais il avait beaucoup d'ennemis même en dehors des Conservateurs. Alexis Louis était un homme du peuple, il parlait la même langue. Tout le monde l'aimait sauf les Bleus, bien sûr, mais même eux ne le détestaient pas. Suivant les leçons de Joseph Gariépy, il avait toujours aidé ceux qui avaient de la difficulté à le payer quand, avec son cousin Xavier Darche, il était marchand général.

Louis-Philippe Demers



Adh mar Demers



Les  lections lui donn rent tout de m me du fil   retordre. Il avait contre lui l'avocat A.N. Charland, un lib ral qui vira son capot de bord et se pr senta comme candidat conservateur. Il  tait sans doute furieux de ne pas avoir  t  choisi comme candidat par le Parti Lib ral. Les conservateurs mirent le paquet, voyant enfin une occasion de se d barrasser de ces Rouges lib raux. D'un c t , il y avait Alexis Louis accompagn  de son fils a n  Adh mar, cultivateur de la municipalit  de St. S bastien agissant comme son organisateur et de l'autre, l'avocat Charland avec le cur  de la paroisse de St. S bastien. Ce dernier disait   ses paroissiens que c' tait un p ch  de voter en faveur d'un Rouge. Alexis Louis poss dait une terre dans la paroisse de St. S bastien et payait une forte d me, ce qui n'emp chait pas le cur  de se m ler de politique. Louis Molleur, le d put  provincial sortant du comt  d'Iberville, fit une campagne active pour Alexis Louis de m me que Fran ois B chard, le d put  f d ral. Le journal conservateur *L' cho d'Iberville* publia une diatribe contre Demers, Molleur et B chard, les traitant de tous les noms. Le 2 d cembre 1881, Alexis Louis Demers fut  lu d put  du comt  d'Iberville avec une majorit  de 600 voix. Une majorit  importante pour l' poque. Lib ral, il faisait maintenant partie de la Loyale Opposition.

D c s d'Alexis Louis Demers

Alexis Louis Demers fut r el  par acclamation en 1886. En compagnie de Bourassa et de son fils cadet, Louis-Philippe Demers, il participa pendant la p riode  lectorale aux

assemblées en faveur de son collègue libéral Félix-Gabriel Marchand. Quelques jours après l'élection, il fut emporté par une pneumonie. Il est mort dans les bras de ses fils Adhémar et Louis-Philippe.

Le 23 octobre 1886, le texte suivant fut publié dans le journal *La Patrie* :

Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un vieux patriote, d'un député libéral, d'un homme de bien, de Mr, Alexis L. Demers MPP. Député du comté d'Iberville au parlement provincial. Mr. A.L. Demers, ancien marchand d'Henryville est décédé hier subitement à l'âge de 61 ans. Le 7 octobre dernier Mr. Demers avait été élu par acclamation député du comté d'Iberville. Il entre en chambre en 1881, après une lutte effarante contre Mr. A. Charland, le traître, qu'il battit par une écrasante majorité. Mr Demers fut marchand pendant de longues années et avait amassé une belle fortune. Il était à la tête d'une riche et brillante famille. Un de ses fils, (Louis-Philippe Demers) qui avait été clerc chez Mr. David (L.O.), a été reçu avocat au mois de juillet après un remarquable examen. C'est un jeune homme d'avenir. Mr Demers était un homme au jugement sain et habile. Il était très utile en chambre et rendaient d'énormes services dans les comités. Il était aimé de ses collègues et estimé de ses adversaires. Mr Demers parlait facilement et d'une façon pratique. C'est une perte énorme pour le parti libéral.

La saga des Demers

14e partie et fin

Robert Demers, paru dans [V16N4 - févr-mars 2019](#)

L'horloge couleur acajou

L'horloge du chemin de Chambly entra dans la succession d'Alexis Louis et fut en possession de sa veuve Marie Goyette dans la maison de pierre de Henryville pendant 20 ans. Sentant que la fin de sa vie approchait, Marie vendit à sa fille Maria la maison de pierre. La photo de la maison prise vers 1903 montre Marie et sa fille Maria avec des membres de sa famille.

Maria Demers



La saga des Demers

14e partie et fin

Robert Demers, paru dans V16N4 - févr-mars 2019

L'horloge du chemin de Chambly entra dans la succession d'Alexis Louis et fut en possession de sa veuve Marie Goyette dans la maison de pierre de Henryville pendant 20 ans. Sentant que la fin de sa vie approchait, Marie vendit à sa fille Maria la maison de pierre. La photo de la maison prise vers 1903 montre Marie et sa fille Maria avec des membres de sa famille.

Maria Demers



Maria a épousé Arthur Pigeon, notaire puis avocat de Henryville. En 1908, elle vendit la maison et déménagea avec sa famille à Québec. Je n'ai pas connu Maria Demers Pigeon, la sœur de mon grand-père Louis-Philippe Demers. Par contre, j'ai bien connu son fils Louis-Philippe Pigeon qui était né à Henryville. Il était le filleul de mon grand-père. Il pratiquait le droit à Québec mais venait à Montréal chaque année souhaiter la bonne année à son parrain. Il fut le conseiller juridique du gouvernement Lesage pendant la Révolution tranquille. Toute la législation était passée au crible par lui afin d'assurer une rédaction correcte. Il donna une conférence sur la rédaction des lois cadres du gouvernement à laquelle j'ai assisté. Il fut nommé plus tard juge de la Cour suprême du Canada.

Le notaire Édouard René Demers avait vu juste en misant sur Alexis Louis Demers pour lui succéder dans l'arène politique. Il avait pourtant quatre fils qui auraient pu jouer ce rôle. Il avait sans doute noté les qualités exceptionnelles d'Alexis Louis. Non seulement ce dernier a-t-il été député, mais quatre de ses descendants l'ont été aussi par la suite, deux au pallier fédéral, soit Louis-Philippe Demers et Joseph Demers, et deux au niveau provincial, soit Philippe Demers et Michel Pigeon.



La maison de pierre

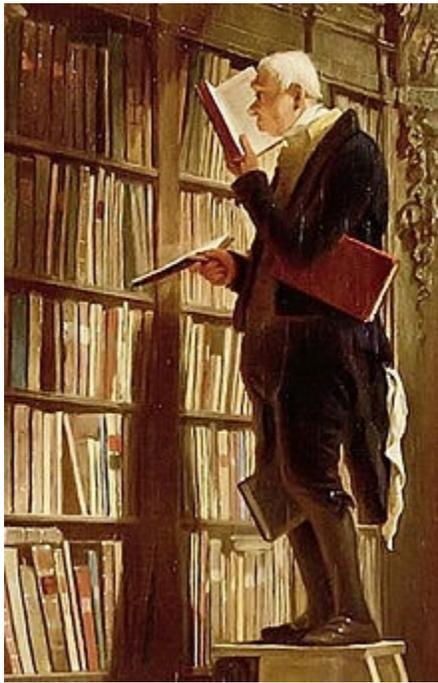
Épilogue

Louis-Philippe Pigeon



Mon grand-père, Louis-Philippe Demers, a hérité de l'horloge du chemin de Chambly lors du décès de sa mère en 1906. Ayant acheté la maison de pierre et ses meubles, sa sœur Maria aurait pu la garder, mais elle s'empressa d'exécuter la volonté de sa mère qui l'avait léguée verbalement à Louis-Philippe. Dans les années qui ont suivi, ce dernier fit décaper l'horloge afin de faire disparaître la peinture verte dont on l'avait revêtue. Il reçut alors un appel téléphonique du décapeur qui lui dit : « Vous savez, Monsieur le juge, votre horloge, elle est en acajou ! ». Mon père m'a raconté que ce fut une surprise totale. À l'époque, personne ne l'avait vue autrement que peinte en verte, ce qui avait été fait dans le but de camoufler son origine lors de la fuite en pleine Rébellion et d'éviter à la famille Demers du chemin de Chambly d'être reconnue. L'horloge du chemin de Chambly existe toujours et j'en suis le sixième propriétaire. Dans douze ans, elle aura 200 ans.

La saga des Demers, les sources



Bibliographie et sources

- Société d'histoire de Missisquoi, Judy A. Antle et Rolande L. Laduke, archivistes
- St-Georges de Henryville, Brosseau, J. D., St-Hyacinthe, 1913.
- Société d'Histoire du Haut Richelieu, Nicole Poulin, prés. archiviste.
- Les municipalités du Haut Richelieu, Lionel Fortin, 1996.
- *Felix Gabriel Marchand*, Lionel fortin, Édition Milles Roches. Saint-Jean-sur-le-Richelieu, 1979.
- *Louis Molleur (1828-1904), député d'Iberville et financier de Saint-Jean*, Lionel Fortin, 27 p., manuscrit soumis sous le pseudonyme de « Maître Villon ». Source : Société d'histoire de la vallée du Richelieu.
- *Chronique de Pike River*, Jef Asnong, La Soleillée. 2007.
- Généalogie de la famille Demers, Louis-Philippe Demers, document de famille. Archives de la Société d'histoire du Haut-Richelieu.
- *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Louis-Alexandre Bélisle, 1957.
- *Saint-Mathias-sur-Richelieu*, Ghislaine Savoie, Société historique de Saint-Mathias de Rouville Inc., 1991.
- *Bedford, 1890 – 1990*. Éditions Louis Bilodeau & fils Ltée, 1990.
- *Bedford raconté*, Philippe Fournier, Bedford, 2001.
- *Saint-Armand, d'hier à aujourd'hui*, Philippe Fournier, Bedford, 2018.
- <http://www.canadiangenealogy.net/fenian-raids-1866-1870.htm>
- *Henryville...175 ans de vie !*, Comité des fêtes Henryville, 1985
- *Notre Dame de Stanbridge, 1889 – 1989*. Corporation municipale de Notre-Dame-de-Stanbridge, 1989.
- *Quelques études sur notre histoire régionale*, Demers, Philippe, Éd du Canada français, 1945
- *Patrician Liberal, The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*, J.I. Little, University of Toronto Press, Toronto, 2013.
- *Histoire de l'éducation au Québec*, Richard Leclerc, février 1989. <http://collections.banq.qc.ca>

- *Les féniens arrivent... Histoire illustrée d'une invasion irlandaise à l'origine de la confédération (1866-1870)*. Laurent Busseau, Les Éditions Histoire Québec, 2016.
- *The rebellions of 1837 in Upper and Lower Canada, portfolio III* by Malcolm G. Parks, M.A. Drawings by Charles W. Jefferys R.C.A. L.L.D. Published by Imperial Oil Limited. 1952.
- « L'insurrection des patriotes de 1837-38 : la cause véritable. » Giles Lamoureux-Gadoury. *La Tribune libre, La Presse*, 4 janvier 1984, page A7.
- *Capitalisme et confédération*. Stanley Bréhaut Ryerson. Parti Pris, 1978. Traduit de l'anglais par André D'Allemagne.
- *The Eastern Townships Gazetteer and General Business Directory*, printed and publisher by Smith & co. 1867.
- *Regard sur l'Institut Canadien de Saint-Hyacinthe*. Pascal Aubry, 21 décembre 2017, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*.
- *Le clergé Canadien-Français*, revue mensuelle 1919, P 71
- Photos de Marie Goyette, Maria Demers, Adhémar Demers et la maison en pierre de Henryville, circa 1902, provenance : Jacques Demers, arrière-petit-fils d'Adhémar Demers.
- *Répertoire des officiers de milice du bas Canada. La milice sédentaire ou non active (1846-1868)*. Volume 2, Denis Racine, Société de généalogie du Québec, 2000.
- *La cour des commissaires du Québec. Son histoire et ses membres (1821-1965)*, Denis Racine, 1996.
- *The Canada Gazette*, 12 mai 1860, p. 1269, avis de nominations de juges de paix.
- *L'Echo d'Iberville*, 9 décembre 1881, compte rendu de l'élection dans le comté d'Iberville.
- *Le Franco Canadien*, 27 août 1886, compte rendu des assemblées lors de l'élection de 1886 dans le comté de Saint-Jean.
- *Bibliographie et documentation, 10 statistiques électorales du Québec, 1867 – 1989*, 3e édition, Pierre Brouilly, Université du Québec à Montréal, 1990.
- *Aux quatre chemins, Papineau, Parent, LaFontaine et le révolutionnaire Côté en 1837 et 1838*. Yvan Lamonde, Lux, 2018.